



# Payerne

## MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil Communal de Payerne :

Dates retenues pour les séances de la commission ad'hoc et la Commission des Finances conjointement :

- 22 août 2017 à 19 h 00, salle du Banneret, Hôtel de Ville ;  
Présentation du préavis et discussions ;
- (en réserve) 29 août 2017 à 19 h 30, salle du Banneret, Hôtel de Ville ;  
Municipaux à disposition à partir de 20 h 15 (séance publique de présentation le même soir à 18 h 30).

### Préavis n° 10/2017

**Mise en valeur du site de l'Abbatiale – Etape 2 - Restauration intérieure  
- nouveau concept muséographique – réaménagement de la Place du  
Marché**

AU CONSEIL COMMUNAL  
de et à  
1530 Payerne

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

### 1. Préambule

La première étape des travaux de restauration de l'Abbatiale sera terminée à la fin 2017, y compris la mise en valeur des façades qui a fait l'objet du préavis n° 26/2016. L'objectif de la sauvegarde du bâtiment est atteint, l'Abbatiale, dont certaines parties menaçaient de s'écrouler, est désormais consolidée par des mesures de renforcement et la mise en place de tirants verticaux. L'ensemble des toitures a été rénové. Cette étape est un grand succès quant à son déroulement et au résultat obtenu.

Pour mémoire, le processus des étapes des travaux liés à l'Abbatiale s'articule selon le schéma suivant :



**Coûts et financement des étapes**

<b>Etudes et mesures d'urgence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes - étayage - couverture des toitures</li> <li>• <b>Fr. 1'680'000.— financés par la Commune et des subventions</b></li> </ul>
<b>Etape 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservation de l'Abbatiale</li> <li>• <b>Fr. 7'600'000.— financés par des aides privées et des subventions</b></li> </ul>
<b>Crédit d'études</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de mise en valeur et de réaménagement</li> <li>• <b>Fr. 750'000.— financés par la Commune et des subventions</b></li> </ul>
<b>Etape 1 bis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de la restauration des façades</li> <li>• <b>Fr. 1'320'000.— financés par la Commune, des subventions et des aides privées</b></li> </ul>
<b>Etape 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de l'Abbatiale, Musée et Place du Marché</li> <li>• <b>Fr. 7'764'000.— financés par la Commune, des subventions et des aides privées</b></li> </ul>
<b>Etape 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension du Café du Marché</li> <li>• <b>Fr. 2'000'000.— (estimation)</b></li> </ul>
<b>TOTAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'investissement total représente Fr. 21'114'000.—</b></li> </ul>

## Détail du financement des étapes en cours

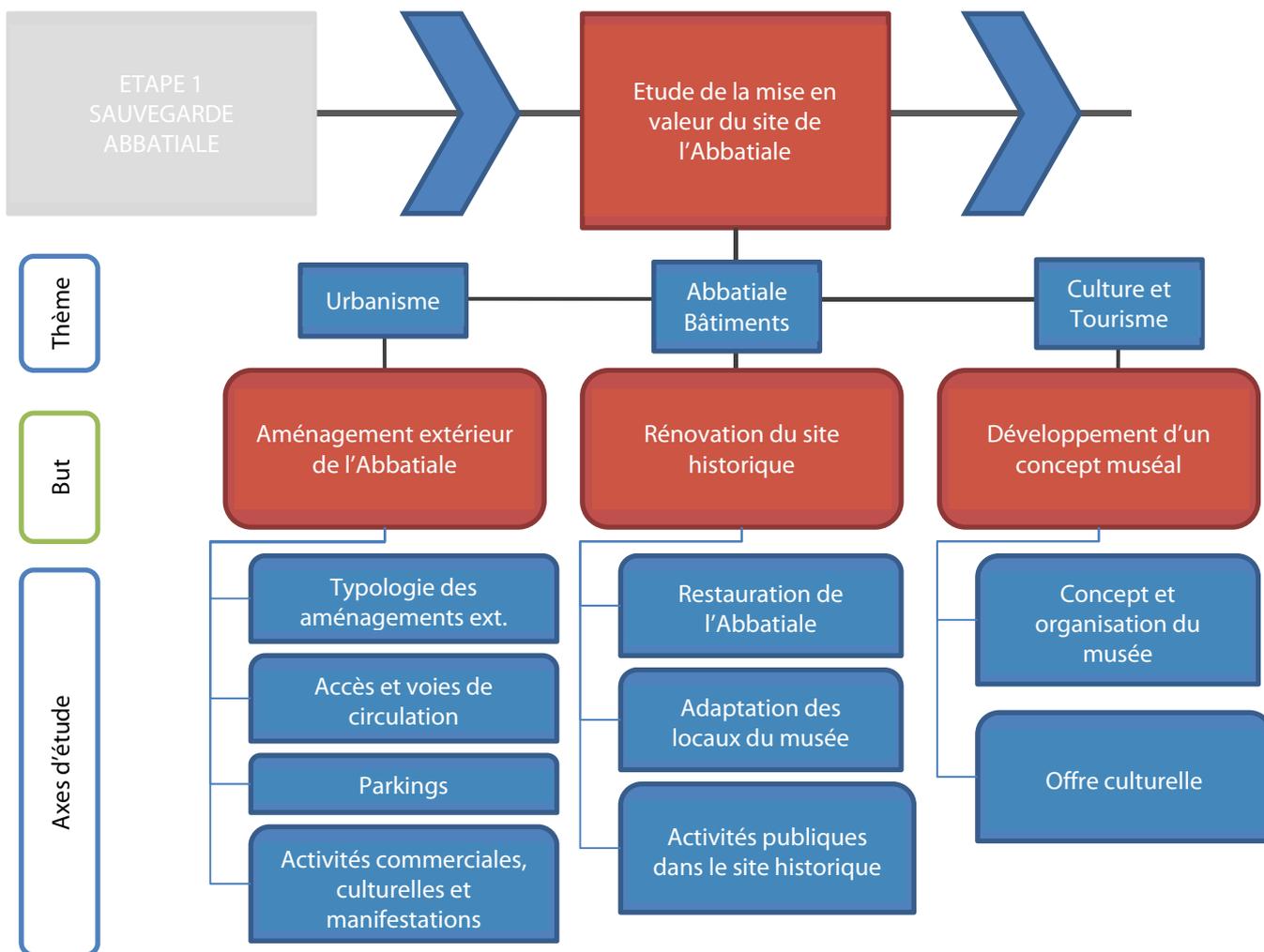
<b>Date</b>	<b>Financement</b>	<b>Montant Fr.</b>
<b>2007 – 2010</b> Etudes préalables, toitures provisoires, étayage d'urgence, études générales	Commune de Payerne	<b>1'680'000.—</b> dont subventions 175'000.—
<b>2013 à 2017</b>	<b>Travaux de conservation en achèvement</b>	<b>7'600'000.—</b>
<b>Etape 1 de sauvegarde</b>		
	Etat de Vaud	1'500'000.—
	Confédération	1'500'000.—
	Confédération / leg	2'133'000.—
	Loterie romande	1'650'000.—
	Fondation Ernest Göhner	500'000.—
	Fondation Binding	100'000.—
	Association restauration de l'Abbatiale	110'000.—
	Vieux Payerne	50'000.—
	Propatria	10'000.—
	Concerts et dons divers	62'000.—
		<b>7'615'000.—</b>

<b>Date</b>	<b>Financement</b>	<b>Montant Fr.</b>
<b>2016</b> <b>Crédit d'études</b> <b>Préavis n° 08/2016</b>	Etude de valorisation du site de l'Abbatiale	<b>750'000.—</b>
	Commune de Payerne	670'000.—
	Confédération	80'000.—
<b>2017 à 2018</b> <b>Etape 1bis</b> <b>Préavis n° 26/2016</b>	<b>Finalisation de la conservation des façades</b>	<b>1'320'000.—</b>
	Commune de Payerne	1'070'000.—
	Confédération	250'000.—

Montant total investi à ce jour selon tableau ci-dessus	<b>11'350'000.—</b>
Sur l'ensemble des travaux opérés à ce jour à l'Abbatiale, la Commune de Payerne aura financé de ses propres deniers sur les investissements un montant de 28.5 % du montant total.	<b>3'245'000.—</b>

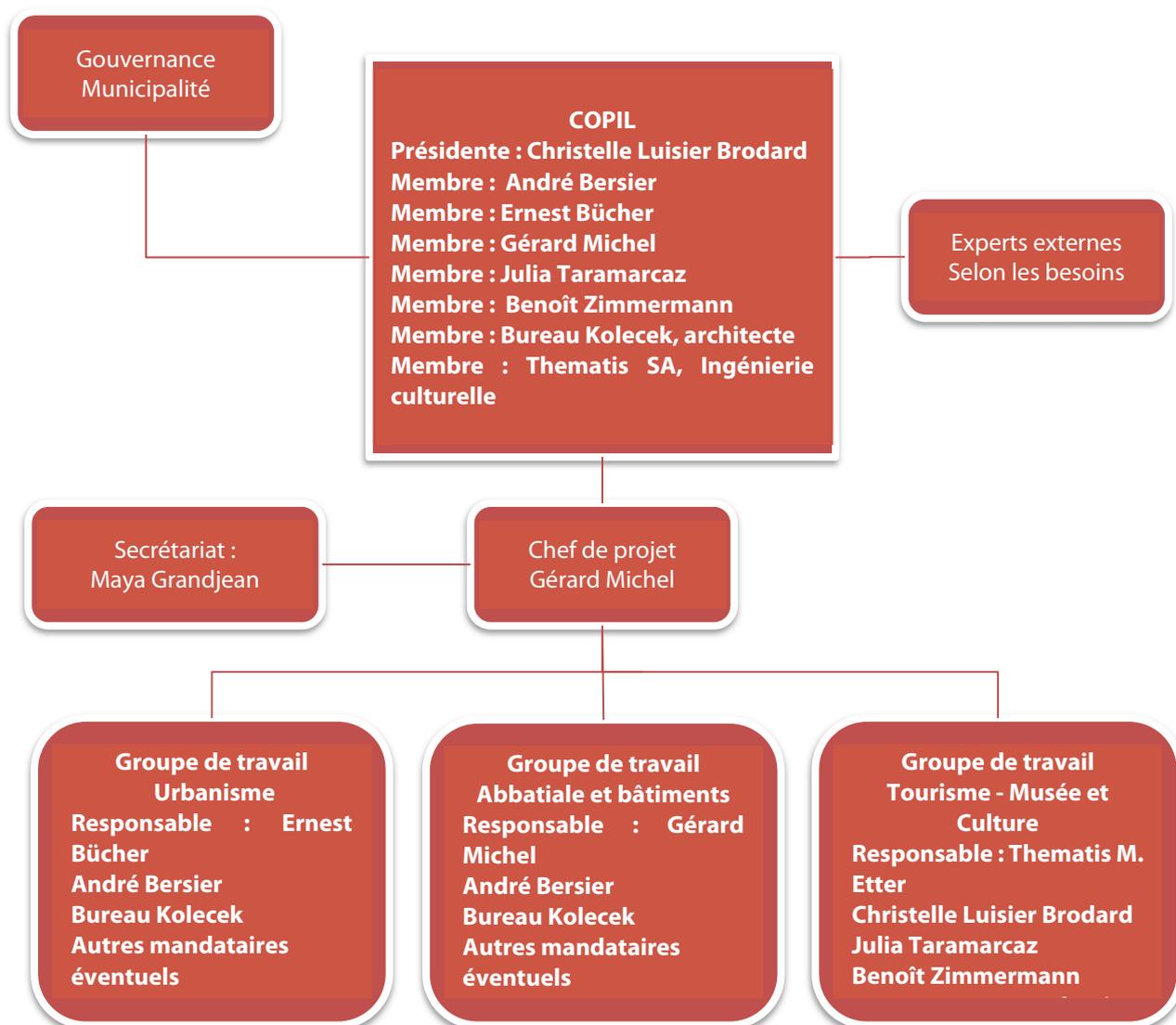
Au printemps 2016, le Conseil communal avait approuvé le préavis n° 07/2016 intitulé « Crédit d'études pour la mise en valeur et le réaménagement du site historique de l'Abbatiale de Payerne ». Pour mémoire, l'étude se divisait en trois thèmes, soit l'aménagement extérieur de l'Abbatiale, la rénovation du site historique et le développement d'un concept muséal. Toutes ces informations figurent dans le préavis n° 08/2016.

Le déroulement des deux préavis en cours est conforme aux prévisions et devis. Le crédit d'études arrive à son terme et le préavis de la finalisation de la mise en valeur des façades se terminera à l'automne 2017.



Cette étude est terminée et le résultat de cette dernière forme la base du présent préavis en vue de la mise en œuvre des différentes mesures conceptuelles et constructives qui ont été proposées par le comité de pilotage et approuvées par la Municipalité.

L'étude a été menée par trois groupes de travail constitués selon l'organigramme suivant. Ceux-ci ont œuvré simultanément en bonne coordination. Ceci a permis de développer un projet relativement fouillé et en adéquation avec la stratégie de mise en valeur du site de l'Abbatiale.



## 2. Objet du préavis

Le présent préavis, sur le même modèle que l'étude, reprend les trois volets que sont :

1. la restauration intérieure de l'Abbatiale ;
2. la nouvelle muséographie et les aménagements y relatifs ;
3. le réaménagement de la Place du Marché.

Le périmètre du projet se limite au site historique, la Place du Marché ainsi que des interventions sur les Rues du Temple et de Lausanne (voir annexe n° 1). Les détails de l'investissement sont décrits dans les chapitres suivants.

### 3. Restauration de l'Abbatiale

Il s'agit de la restauration intérieure de l'Abbatiale. La 1<sup>ère</sup> étape s'est concentrée sur la partie extérieure du bâtiment hormis le remplacement de la distribution du chauffage exécuté dans le cadre de la première étape des travaux.

Les investigations des enduits intérieurs des voûtes et des peintures murales réalisées au cours de l'étude ont permis de distinguer 4 scénarios d'intervention, du plus léger, comme prévu dans le présent préavis, au plus complet qui permet de programmer les besoins de l'édifice à moyen ou long terme. Le dossier complet de l'étude figure en annexe du présent préavis.

Le scénario 1 retenu dans cette étape traite des besoins immédiats pour la sauvegarde de l'édifice et la sécurité des personnes, il se limite, pour toutes les surfaces, aux traitements ponctuels des problèmes relevés, mais ne modifie en rien l'aspect général des surfaces intérieures.

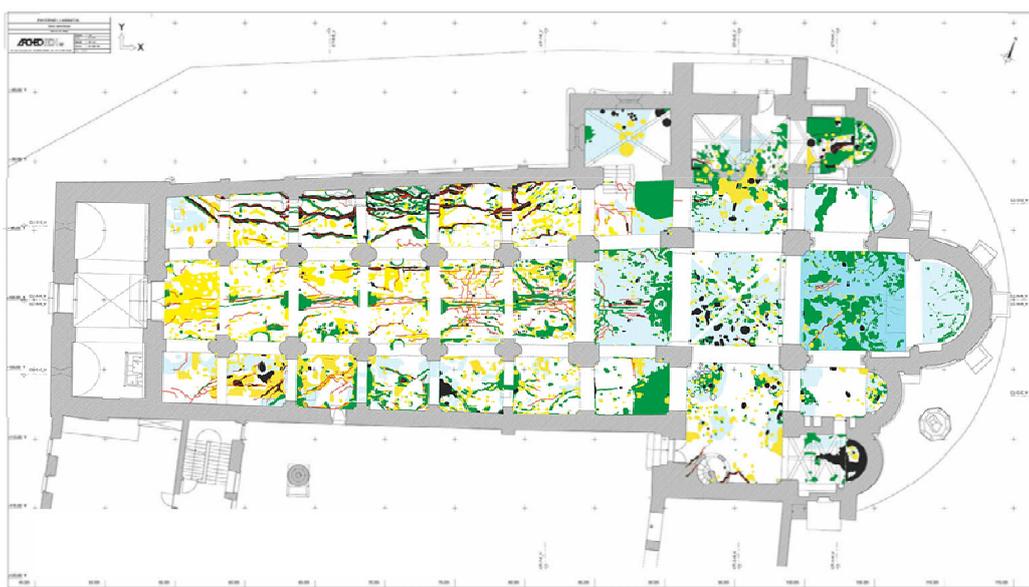
Chacun, au cours de l'étude, a regretté les limites budgétaires qui ont conduit au choix de ce scénario minimal. A l'initiative des experts du Canton et de la Confédération, une demande de crédit d'exception a été initiée auprès de l'Office fédéral de la culture pour parvenir à réaliser le scénario 2 de l'étude qui porte l'intervention au stade de la conservation-restauration avec la mise en valeur sectorielle des surfaces de murs ou de voûtes traitées.

Ce scénario additionnel, bien que non inclus dans le présent préavis, est présenté dans ce dossier à titre indicatif avec l'illustration des résultats attendus.

#### Suivi de l'intervention sur la structure de l'édifice de l'étape 1 :

L'importante intervention sur la structure des voûtes de l'Abbatiale nécessite un suivi de contrôle par le géomètre et l'ingénieur civil. Ce suivi est inclus au scénario 1 de sauvegarde pour la période des travaux jusqu'à fin 2019.

#### Types de désordres et altérations relevés



<b>PAYERNE - ABBATIALE</b>		<b>Plan des voûtes</b>	<b>Global</b>
<b>ÉTAT DE CONSERVATION STRUCTURE</b>	<b>0</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: black; margin-right: 5px;"></span> Détachements d'enduits d'urgence A</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow; margin-right: 5px;"></span> Détachements d'enduits d'urgence B</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: green; margin-right: 5px;"></span> Anciens colmatages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: lightblue; margin-right: 5px;"></span> Dégradations dues à l'humidité, auréoles, sels</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border: 1px solid red; margin-right: 5px;"></span> Fissures importantes</li> </ul>
<small>ATELIER MUTTNER Conservation &amp; Restauration d'œuvres d'art Rue des Barmois 18A / CH-2525 ISLANDRON Tél. 032 751 67 49 / Mobb. +41 79 248 65 13</small>		<small>Observations et relevés: EM, VC, KI, CE, FE, MM Le Landeron, le 2 mars 2017</small>	

Colmatages



Colmatages



Surpeints des colmatages



Dégâts d'humidité



Auréoles d'humidité



Microbiologie



Fissures accentuées par les colmatages et les surpeints



Lacunes, trous



Anciennes intégrations et traitement des lacunes



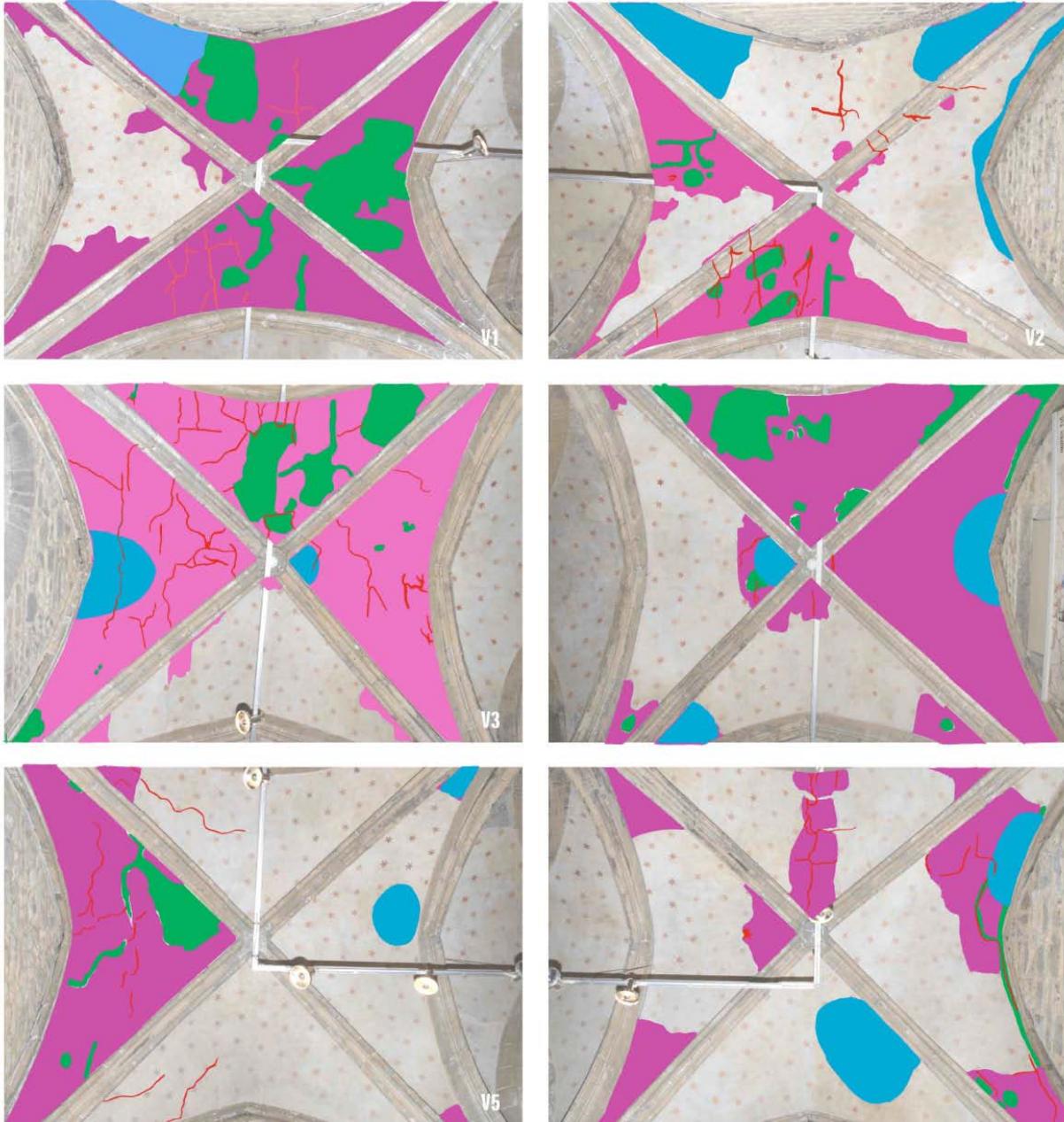
Glacis et retouches inadaptées



Microbiologie



**Salle capitulaire – voûtes, relevé de l'Atelier Muttner**



- Anciens colmatages et reconstitutions 
- Restes d'enduits anciens 
- Dégradations dues à l'humidité, auréoles, sels 
- Fissures importantes 

### Salle capitulaire – types de désordres et altérations relevés

Dégradation de la pierre



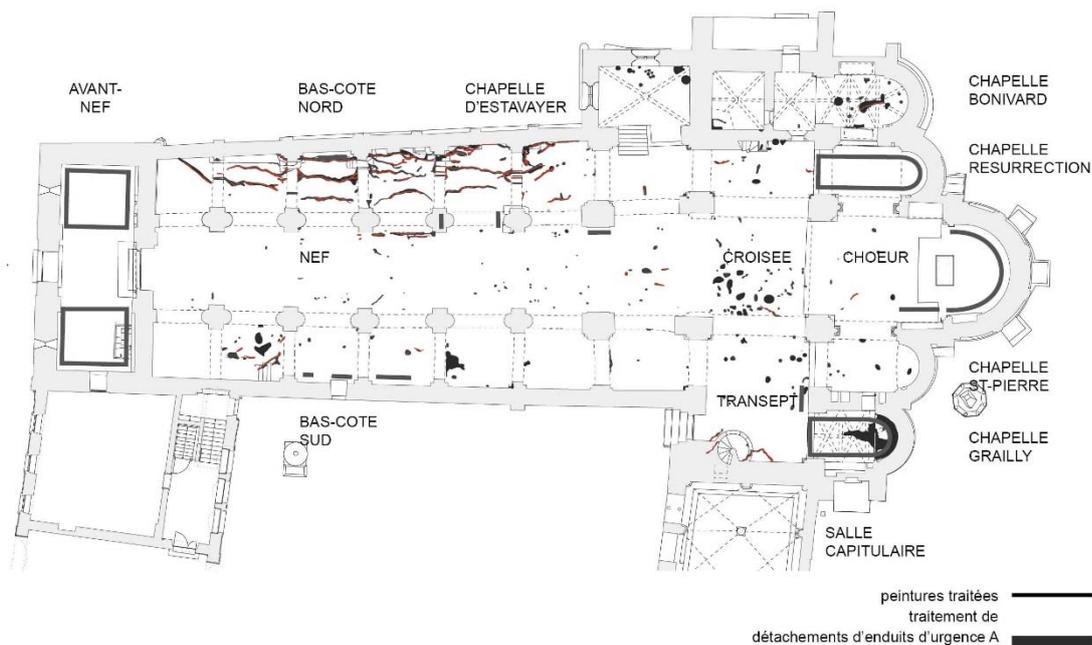
## SCENARIO 1 Sauvegarde, (inclus dans présent préavis) Abbatiale et salle capitulaire

Ce scénario minimal s'applique à :

- la totalité des voûtes de l'Abbatiale et de la salle capitulaire ;
- la totalité des peintures murales de l'Abbatiale et de la salle capitulaire.

Ce scénario exclut :

- la totalité des surfaces des piliers et murs en pierre ou revêtus d'enduits.



Description du scénario :

Ce scénario se limite à la réalisation des priorités 0 et 1 définies dans la phase d'études, soit les compléments d'investigation sur les secteurs non accessibles au cours de l'étude, les colmatages et consolidations des secteurs déstabilisés.

Pour le secteur des voûtes, il s'agit principalement de consolider des rhabillages décollés de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle sur des fissurations en lien avec les problèmes d'instabilité des structures.

Pour les secteurs des peintures murales, il s'agit de consolidations d'enduits de support ou de peintures déstabilisés par des venues d'eau en lien avec l'inétanchéité des toitures ou de remontées capillaires dans les murs.

Cette intervention implique notamment, dans le transept, le chœur et le bas-côté nord, la mise en place d'échafaudages généraux et d'un platelage en raison de la densité des travaux à réaliser et de la grande hauteur de travail sous les voûtes dans ces secteurs.

Ce scénario traite des besoins immédiats pour la sauvegarde de l'édifice et la sécurité des personnes, il se limite pour toutes les surfaces aux traitements ponctuels des problèmes relevés mais ne modifie en rien l'aspect général des surfaces intérieures.

Délai de réalisation estimé : 6 mois à 3 conservateurs

**Coûts scénario 1 Sauvegarde**

**Fr. 865 800.—**

**Estimation des coûts****Conservation intérieure de l'Abbatiale****SCENARIO 1 Sauvegarde, (inclus dans présent préavis)****Abbatiale et salle capitulaire**

	voûtes	murs	peintures	Salle capitulaire
	Secteurs 1. Transept, Chœur 2. Ch. d'Estavayer 3. B-C nord 4. Nef+B-C sud 5. Ch. haute	Secteurs 1. Transept, Chœur	Secteurs 1. Transept, Chœur 3. Bas-côtés Nord 4. Nef+B-C sud 6. Avant-nef 7. Ch. Grailly, Réss. 9. Abside	Secteurs 10. Salle capit.
<b>1 TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	<b>106 900</b>	<b>0</b>	<b>7 100</b>	<b>5 300</b>
112 démontages, démolitions	2 800		900	700
130 installations de chantier en commun	19 500		6 200	4 600
171 géometre - monitoring structure post travaux 2017-2019	48 060			
176 ingénieur civil - suivi et contrôle monitoring	36 450			
<b>2 BATIMENT</b>	<b>451 400</b>	<b>0</b>	<b>139 100</b>	<b>107 100</b>
216 conservation sol et socle en pierre (Salle Cap.)				15 000
282 échafaudages	131 000		10 000	20 000
283 nacelle	20 000			
285 projet de conservation - restauration				
investigations	1 700		33 800	4 200
sauvegarde	125 500		44 700	26 000
conservation	0		0	0
restauration	0		0	0
289 divers (10%)	38 600		9 600	7 100
291 honoraires architecte	43 500		13 500	10 000
honoraires architecte tarif B	5 000			
294 honoraires spécialistes matériaux	10 000			4 500
297 relevés et éditions de plans	30 500		11 500	12 300
297 honoraires archéologue				
terrain: suivi, coordination, relevés archéologiques et analyse	26 400			4 000
rapport: élaboration graphique et rapport, frais	19 200			4 000
inventaire de la sculpture architecturale	0			
297 documentation historique chapiteaux et peintures murales			16 000	
<b>5 FRAIS SECONDAIRES</b>	<b>29 600</b>	<b>0</b>	<b>10 300</b>	<b>9 000</b>
523 photos professionnelles	10 000		5 000	5 000
524 reproductions	2 800		900	600
539 divers 3%	16 800		4 400	3 400
<b>TOTAL DEVIS ESTIMATIF CONSERVATION INTERIEURE ABBATIALE PAR SECTEUR</b>	<b>587 900</b>	<b>0</b>	<b>156 500</b>	<b>121 400</b>

TOTAL DEVIS ESTIMATIF CONSERVATION INTERIEURE ABBATIALE - SCENARIO SAUVEGARDE

CHF TTC 865 800

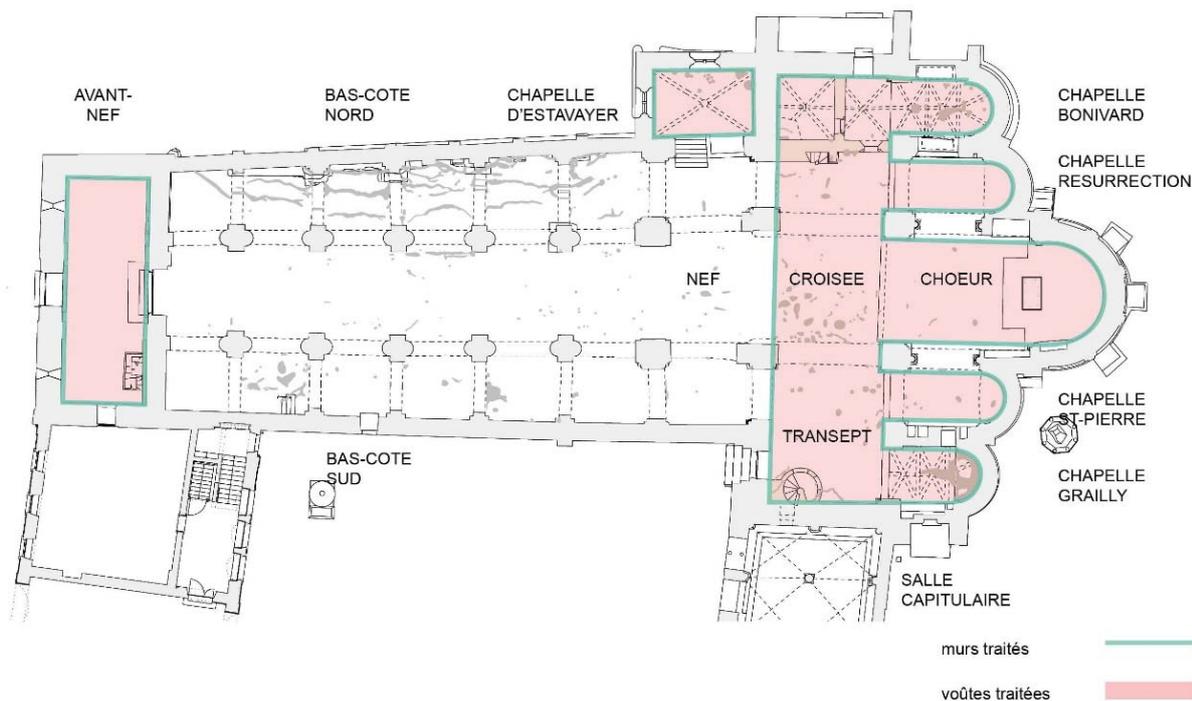
**SCENARIO 2 Conservation des voûtes et des murs, (non inclus dans présent préavis)****Secteur Transept, Chœur**

Ce scénario s'applique :

- aux voûtes du transept et du chœur, des chapelles et de l'avant-nef ;
- aux murs enduits et aux piliers de pierre du transept et du chœur.

Ce scénario exclut :

- les surfaces de voûtes et de murs des mêmes secteurs, revêtues de peintures murales qui restent au stade de la sauvegarde ;
- les surfaces de murs et de voûtes de la salle capitulaire qui restent au stade de la sauvegarde.



#### Description de l'intervention :

Ce scénario comprend la réalisation des priorités 2 et 3 définies dans la phase d'études pour les secteurs concernés, soit les travaux de conservation et de restauration, les consolidations de priorité 2, le traitement des secteurs contaminés par l'humidité et les venues de sels, les restaurations de joints pour les secteurs en pierre, les nettoyages généraux, l'éliminations des dépôts crasseux, les recrépissages des secteurs purgés, les retouches et intégrations diverses de taches d'humidité ou d'anciennes retouches conservées et l'application générale d'un badigeon.

Cette intervention utilise les échafaudages généraux et les platelages mis en place pour l'opération de sauvegarde, complétés de plateaux et barrières permettant d'intervenir sur les surfaces de murs. Elle permet de rationaliser davantage ces lourdes installations.

Les secteurs de voûtes et murs du transept, du chœur et des chapelles, particulièrement touchés par les taches d'humidité ou les colmatages hétéroclites, présentent un aspect particulièrement sale. Le traitement global de l'ensemble murs, piliers et voûtes produira une cohérence d'aspect de cette partie de l'édifice architecturalement bien délimitée.

Délai de réalisation scénarios 1 et 2 estimé : 9 mois à 4 conservateurs

Scénario précédent : scénario 1 sauvegarde

Fr 865 800

#### Coûts scénario 2

**Fr. 485 650**

(Recherche de financement, non inclus dans présent préavis)

**Estimation des coûts****Conservation intérieure de l'Abbatiale****SCENARIO 2 Conservation des voûtes et des murs, (non inclus dans présent préavis)****Secteur Transept, Chœur**

	voûtes	murs	peintures	Salle capitulaire
	Secteurs 1. Transept, Chœur 2. Ch. d'Estavayer 3. B-C nord 4. Nef+B-C sud 5. Ch. haute	Secteurs 1. Transept, Chœur	Secteurs 1. Transept, Chœur 3. Bas-côtés Nord 4. Nef+B-C sud 6. Avant-nef 7. Ch. Grailly, Réss. 9. Abside	Secteurs 10. Salle capit.
<b>1 TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	<b>18 200</b>	<b>6 300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
112 démontages, démolitions	2 300	800		
130 installations de chantier en commun	15 900	5 500		
<b>2 BATIMENT</b>	<b>290 900</b>	<b>153 050</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
216 conservation sol et socle en pierre				
282 échafaudages		16 000		
283 nacelle				
285 projet de conservation - restauration				
investigations		8 050		
sauvegarde		0		
conservation (secteurs transept, chœur)	96 100	7 700		
restauration (secteurs transept, chœur)	130 700	45 800		
289 divers (10%)	28 900	8 400		
291 honoraires architecte	35 200	11 900		
294 honoraires spécialistes matériaux				
297 relevés et éditions de plans		6 000		
297 honoraires archéologue				
terrain: suivi, coordination, relevés archéologiques et analyse		21 000		
rapport: élaboration graphique et rapport, frais		28 200		
inventaire de la sculpture architecturale		0		
297 documentation historique chapiteaux et peintures murales				
<b>5 FRAIS SECONDAIRES</b>	<b>11 600</b>	<b>5 600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
523 photos professionnelles				
524 reproductions	2 300	800		
539 divers 3%	9 300	4 800		
<b>TOTAL DEVIS ESTIMATIF CONSERVATION INTERIEURE ABBATIALE PAR SECTEUR</b>	<b>320 700</b>	<b>164 950</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

TOTAL COUT SUPLEMENTAIRE POUR SCENARIO 2

CHF TTC 485 650

**Estimation des coûts****Conservation intérieure de l'Abbatiale****RECAPITULATION**

	Par scénario	Total cumulé	Abbatiale voûtes	Abbatiale murs-piliers	Abbatiale peintures murales	Salle capitulaire
<b>Financement par la comune de Payerne</b>						
<b>Scénario 1 - sauvegarde</b>	<b>865 800</b>	<b>865 800</b>	587 900	0	156 500	121 400
<b>Recherche de financement</b>						
<b>Scénario 2 - conservation</b>	<b>485 650</b>	<b>1 351 450</b>	320 700	164 950	0	0
voûtes et murs - secteur transept, chœur						

## Illustrations



Choeur

Scénario 1



Scénario 2



Croisée

Scénario 1

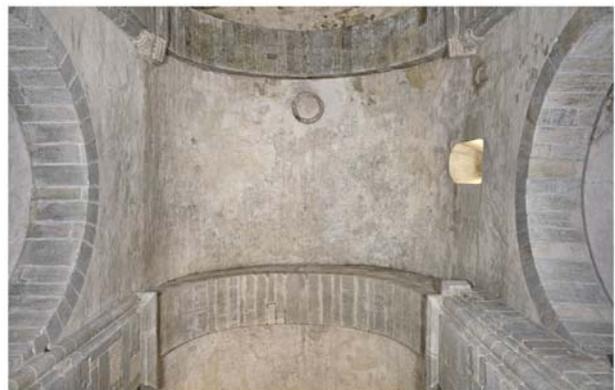


Scénario 2



Nef

Scénario 1



Scénario 2

SCENARIO 1, (inclus dans présent préavis)  
SAUVEGARDE DES VOUTES:

Consolidation des secteurs d'enduit fissurés ou décollés qui risquent de tomber à court terme

SCENARIO 2, (non inclus dans présent préavis)  
CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DES VOUTES:

Consolidation générale des enduits des voûtes  
traitement et intégration des dégâts d'humidité des microbiologies des lacunes et des anciennes retouches

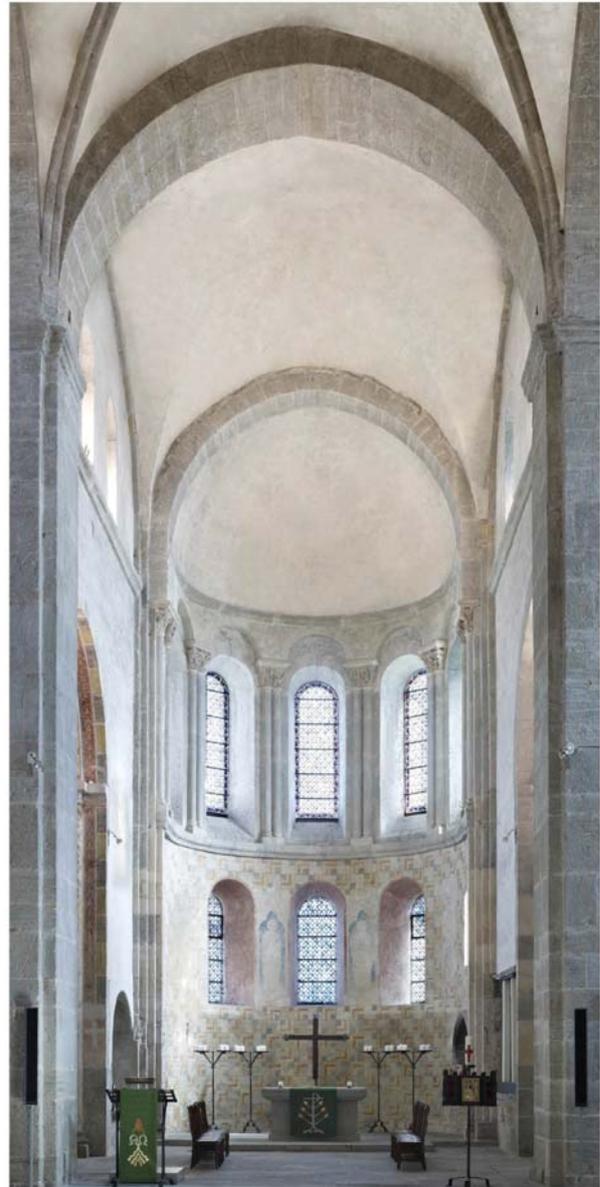


Choeur

Scénario 1

SCENARIO 1, (inclus dans présent préavis)  
SAUVEGARDE DES VOUTES:

Consolidation des secteurs d'enduit fissurés ou décollés qui risquent de tomber à court terme



Scénario 2

SCENARIO 2, (non inclus dans présent préavis)  
CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DES VOUTES:

Consolidation générale des enduits des voûtes  
traitement et intégration des dégâts d'humidité des microbiologies des lacunes et des anciennes retouches

#### **4. Concept muséographie**

La nouvelle muséographie est une mesure majeure de la valorisation du site de l'Abbatiale. Elle représentera le point d'attraction touristique majeur de l'Abbatiale, de son histoire et de son architecture. En 2015, une première étude établie en collaboration avec la société Thematis SA, spécialisée en ingénierie culturelle, a posé un diagnostic sur le fonctionnement du Musée et de son offre. Cet état des lieux a confirmé un certain déclin du nombre de visiteurs, malgré tous les efforts déployés par les exploitants du Musée et les succès enregistrés lors d'expositions temporaires et concerts organisés chaque année. Ces dernières n'ont d'ailleurs pas pu enrayer ce processus face à une clientèle toujours plus exigeante et à la recherche de nouveautés. L'Abbatiale n'était que peu mise en valeur dans l'ancien projet muséal et seule une offre de visites guidées sur demande permettait de s'informer sur le monument. Le nouveau concept muséal se veut une offre culturelle alignée sur les intérêts actuels du public notamment à ce qui touche l'histoire des sites clunisiens dont l'Abbatiale et le site historique de Payerne sont des représentants de premier plan au niveau national.

Pour mémoire, la société Thematis SA est la mandataire pour la création de la nouvelle muséographie et la société Destination Culture la mandataire pour la mise en exploitation. Ces deux sociétés apparentées accompagneront l'Association durant les premières années d'exploitation.

##### **4.1. Nouvelle muséographie**

###### **Démarche et concept muséographique**

L'étude établie en collaboration avec Thematis SA en 2015 comprend un concept et un plan de développement stratégiques. Le diagnostic effectué a mis en évidence une offre certes originale (exposition de beaux-arts), mais coûteuse et menacée par un certain essoufflement. De plus, l'offre n'est pas centrée sur l'objet patrimonial principal du site : l'Abbatiale elle-même qui possède le plus grand potentiel de rayonnement au niveau national et international.

Les premières recommandations de Thematis SA ont été de faire le choix stratégique de concentrer les moyens sur la mise en valeur d'une offre culturelle et patrimoniale axée sur l'Abbatiale et de redéfinir la gouvernance du site.

Construite sur une colline au XI<sup>e</sup> siècle, site clunisien de première importance, l'Abbatiale de Payerne est aussi le plus grand monument d'art roman suisse. Ces caractéristiques d'exception liées à un parcours de visite basé sur l'idée de proposer aux visiteurs une découverte interactive du site, de ses personnages et de son histoire, de l'époque romaine à nos jours, constituent une offre unique.

Le site de l'Abbatiale rénové a l'objectif de devenir pour toute la région un emblème fort de la Ville de Payerne, de par son positionnement et son large rayonnement.

###### **Le Projet Scientifique et Culturel (PSC)**

L'élaboration du Projet Scientifique et Culturel (PSC) de l'Abbatiale et de son Musée a été réalisée de manière dynamique et participative sous l'égide de la conservatrice du Musée. Elle a permis de définir une vision du site et de son développement à travers la rédaction d'un document d'orientation générale qui définit les stratégies et les grandes orientations à venir, en prenant en compte toutes les missions relatives aux collections et aux publics et en analysant toutes les activités liées à ces missions.

Le PSC de l'Abbatiale de Payerne a permis de définir les thèmes, les dispositifs et le dimensionnement du nouveau parcours de visite, ainsi qu'un plan d'actions à court, moyen et long termes, comprenant 8 axes de développements stratégiques et 24 objectifs stratégiques (projets).

Les 8 axes stratégiques développés dans le PSC sont :

1. définir une politique d'acquisition et la mettre en place ;
2. renforcer la recherche et l'acquisition de connaissances ;
3. améliorer la diffusion des connaissances : parcours de visite et expositions ;
4. renforcer l'accueil des publics et médiation ;
5. programme culturel, concerts : développer la programmation ;
6. communication, marketing et vente : renforcer les actions ;
7. infrastructures : aménager le site de l'Abbatiale pour les visites audioguidées et guidées ;
8. gouvernance, ressources humaines et finances : optimiser les ressources.

### **Le parcours de visite**

Le concept muséographique du nouveau parcours de visite est centré sur une découverte progressive et interactive du site de l'Abbatiale de Payerne, le plus grand monument roman de Suisse : « **Une Abbatiale à voir et à vivre** ».

Le parcours de visite propose :

- une découverte progressive et interactive du site de l'Abbatiale ;
- une mise en valeur de l'histoire du site, de son architecture, des personnages principaux qui l'ont animé ; de la vie quotidienne sur le site ;
- un audioguide en 4 langues - 20 points d'intérêt sur le parcours de visite, dont 7 attractions – durée de la visite environ 1 h 30 ;
- des dispositifs de mise en scène qui font appel aux sens et aux émotions du visiteur ;
- une intervention scénographique modulée, minimale à l'intérieur du monument ;
- des éclairages et effets de lumière modulés : subtils, intenses ;
- des images vidéo projetées sans écrans ;
- des dispositifs interactifs : jeux, manipulations ;
- des variations des points de vue et des variations des échelles : perceptions différenciées (maquettes, maquettes animées, figurines, etc.) ;
- le rendu de la vie quotidienne : images de reconstitution, dessins au trait.

Les 20 points d'intérêts du parcours de visite – (dont 7 points forts, attractions du parcours)

- 1. le film d'introduction ;**
- 2. le bâtiment de l'extérieur avec maquette et vue sur la tour St-Michel ;**
3. avant-nef et peintures ;
4. l'Abbatiale : symbole orientation et lumière ;
- 5. Chapelle St-Michel, couronne (installation artistique – introduction dans la « laus perennis » et la prière pour les morts) ;**
- 6. archéologie : tombe, nécropole, restitution : villa romaine, 1<sup>ère</sup> église et construction de la nef actuelle et du chevet ;**
- 7. Chapelle d'Estavayer : histoire de la Bourgogne transjurane et influence de l'Empire : Reginlinde, la Reine Berthe, Adelaïde, Conrad II... (historique) ;**
8. musique ;
9. phases de construction : chevet et 7<sup>e</sup> travée ;
10. Chapiteaux du chœur et du transept / acoustique ;
11. Chapelle de la Résurrection ;
12. Chapelle de Grailly ;
13. la pierre Paternus et la villa romaine ;
- 14. Dormitorium : la vie pratique monastique (lumière, de complies, projections, espace détente) et espace réservé aux traditions culinaires ;**
15. Cloître ;
- 16. la salle capitulaire : le monde clunisien (table interactive ludique) ;**
17. Eglise paroissiale Chapiteaux, modillons et décor extérieurs ;
18. vue extérieure de l'architecture (façade nord), point final plus « poétique » ;
19. jardin.

Aux 20 points d'intérêts principaux, d'autres thèmes d'approfondissement seront proposés aux visiteurs, soit sous forme de contenu intégré dans l'audioguide de visite, soit sous forme de visite guidée accompagnée.

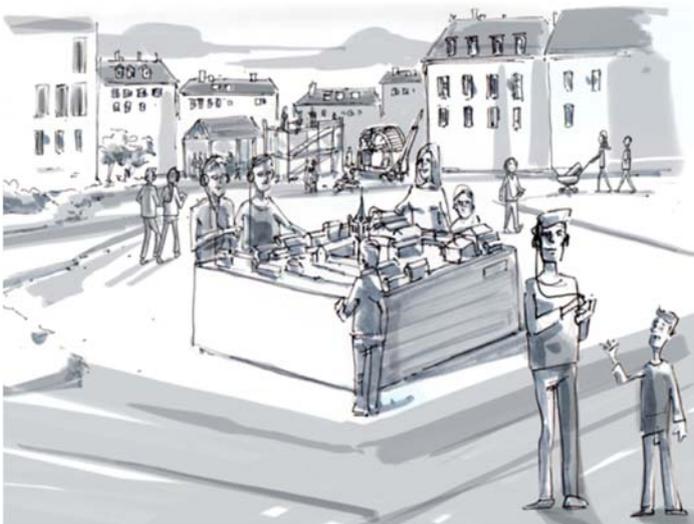
## LES 7 POINTS FORTS DU PARCOURS DE VISITE

### 1. LE FILM D'INTRODUCTION (SPECTACLE AUDIOVISUEL 12 MINUTES, SON SYNCHRONISE EN 4 LANGUES)

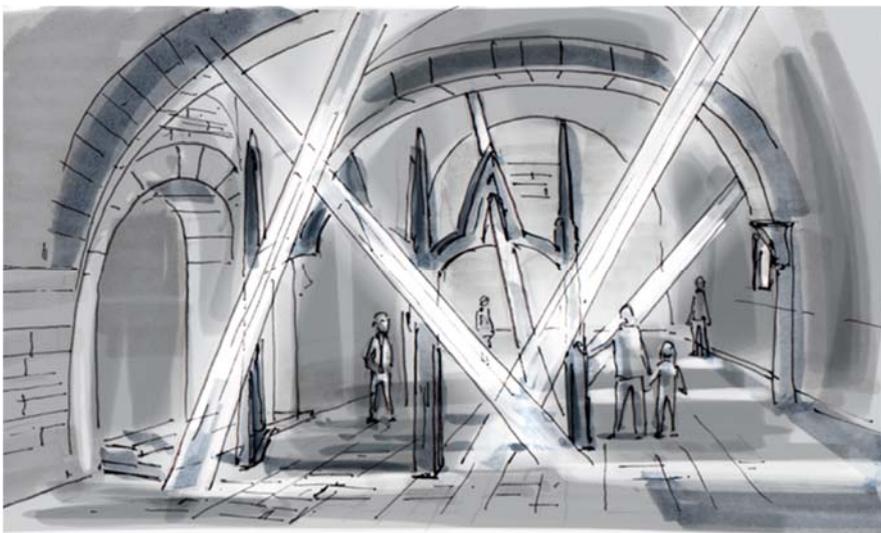


### 2. LE BÂTIMENT DE L'EXTERIEUR AVEC MAQUETTE ET VUE SUR LA TOUR ST-MICHEL

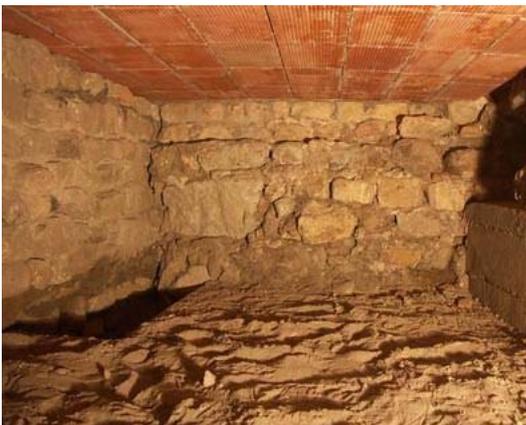
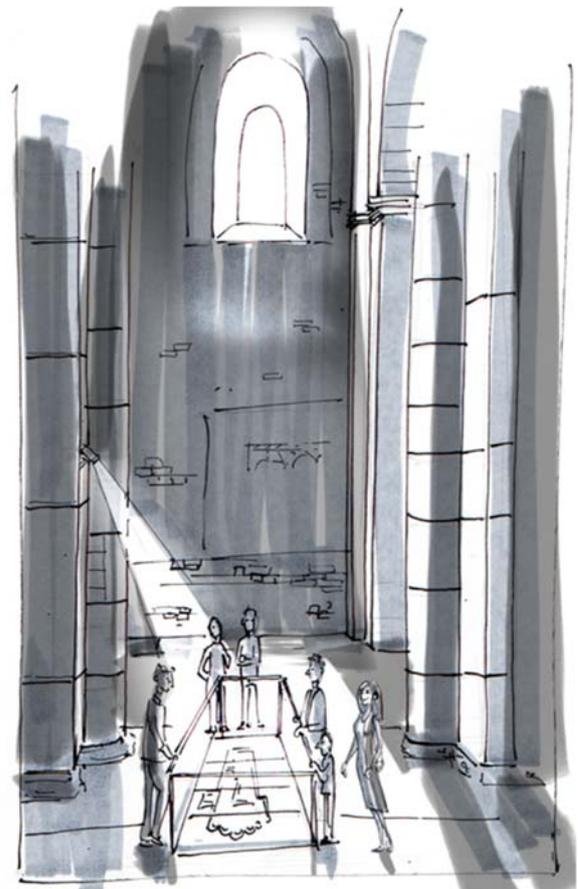
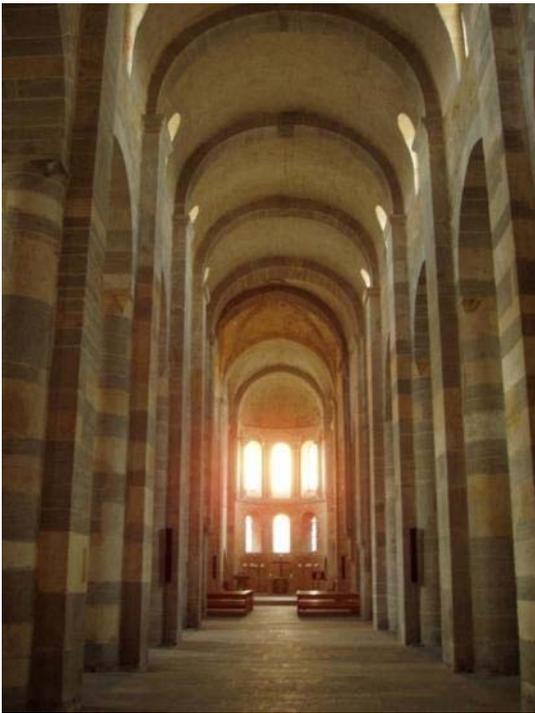
(En option selon les possibilités de financement)



**5. CHAPELLE ST-MICHEL, COURONNE (INSTALLATION ARTISTIQUE)**



## 6. ARCHEOLOGIE : TOMBE, NECROPOLE, RESTITUTIONS



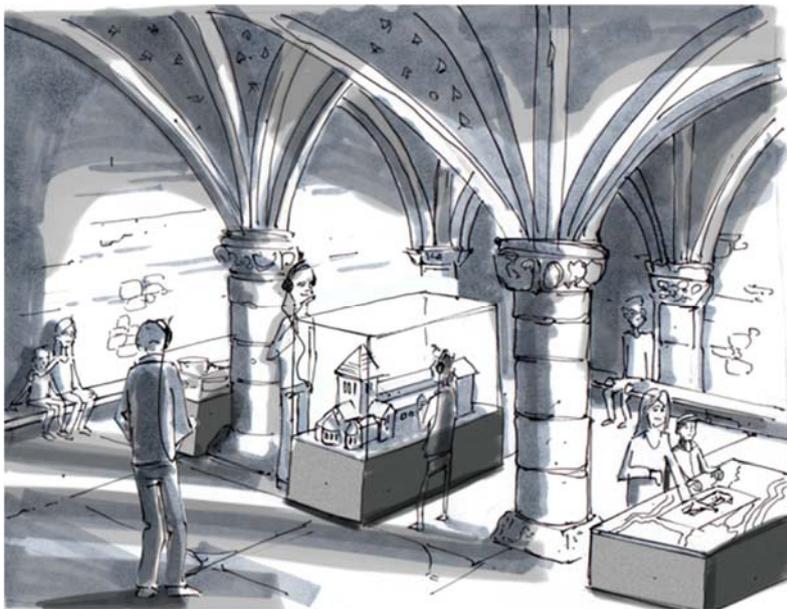
**7. CHAPELLE D'ESTAVAYER (INSTALLATION ET MAPPING VIDEO, EN SITUATION, AVEC COMMENTAIRE AUDIO SYNCHRONISE)**



### 14. DORMITORIUM : LA VIE PRATIQUE MONASTIQUE



### 16. LA SALLE CAPITULAIRE



## Budget d'investissement de la muséographie

Le budget d'investissement de la muséographie du nouveau parcours de visite se monte à **Fr. 2'008'600.—**, selon l'étude de l'avant-projet réalisée à ce jour.

NO.	POINTS DE VISITE	COUT CHF TTC	COUT DES OPTIONS*	COUT TOTAL TTC
0	Signalétique, accueil, boutique	164'300		164'300
<b>1</b>	<b>Le film d'introduction</b>	<b>152'576</b>		<b>152'576</b>
<b>2</b>	<b>La maquette</b>		<b>161'000</b>	<b>161'000</b>
3	Avant-nef et peinture	10'000		10'000
4	L'Abbatiale: symbole, orientation et lumière (inclus dans audioguide)	0		0
<b>5</b>	<b>Chapelle St-Michel : installation artistique</b>	<b>91'000</b>		<b>91'000</b>
<b>6</b>	<b>Projection au sol: tombe + constructions</b>	<b>53'360</b>		<b>53'360</b>
<b>7</b>	<b>Chapelle d'Estavayer</b>	<b>134'760</b>		<b>134'760</b>
8	Musique	0		0
9	Phases de construction : chevet et 7e travée	10'200		10'200
10	Chapiteaux du chœur et du transept	10'200		10'200
11	Chapelle de la Résurrection	0		0
12	Chapelle de Grailly	0		0
13	La pierre Paternus et la villa romaine	20'000		20'000
<b>14</b>	<b>Dormitorium : la vie pratique monastique</b>	<b>193'800</b>		<b>193'800</b>
	<b>Traditions culinaires</b>		<b>50'150</b>	<b>50'150</b>
15	Cloître	0		0
<b>16</b>	<b>Salle capitulaire : le monde clunisien et</b>	<b>105'300</b>		<b>105'300</b>
17	Eglise paroissiale	0		0
18	Chapiteaux, modillons et décor extérieurs	0		0
19	Vue extérieur de l'architecture	0		0
	Iconographie: textes, images, illustrations	53'000		53'000
	Equipements audiovisuels complémentaires	50'000		50'000
841	Audioguide	188'695		188'695
811	Signalétique	20'000		20'000
830	Electricité-éclairage	20'000		20'000
830	Eclairage scénographique	10'000		10'000
833	Lustrerie	10'000		10'000
852	Médiation	10'000		10'000
872	Vulgarisateurs	10'000		10'000
873	Traducteurs	20'000		20'000
874	Images-licences-droits	20'000		20'000
876	Graphiste	30'000		30'000
877	Soclage	8'000		8'000
878	Illustrateur	25'000		25'000
881	Autres spécialistes	25'000		25'000
891	Honoraires contractuels scénographie	250'400		250'400
892	Frais scénographie	13'000		13'000
900	Divers et imprévus	200'000		200'000
901	Marketing d'ouverture	100'000		100'000
	<b>MUSEOGRAPHIE TOTAL TTC</b>	<b>2'008'591</b>	<b>211'150</b>	<b>2'219'741</b>

\* remarques: positions en option, dont la réalisation dépendra du résultat de la recherche de fonds

**Offre et médiation culturelle**

Autour de la mise en place du parcours de visite, le site développera un service de médiation culturelle et une offre culturelle interdisciplinaire. L'organisation d'animations et de concerts, grâce à la présence de deux orgues exceptionnels dans les deux églises, visera à toucher des publics divers et complémentaires. Ces synergies permettront un dialogue privilégié entre les arts et les publics, au service de la mise en valeur d'un bâtiment qui est lui-même œuvre d'art et de sens.

L'équipe du Musée mettra en place des visites et des ateliers thématiques et créatifs, ainsi qu'un espace de création et d'expérimentation libre. Le but d'une telle offre est de permettre aux visiteurs de devenir eux-mêmes acteurs dans la découverte du site. Cela permet aussi de découvrir le site sous différents aspects.

Le point central de la programmation culturelle du site de l'Abbatiale restera l'organisation de concerts. La gestion de ces concerts doit encore être précisée. L'offre pourra également comprendre des événements pluridisciplinaires, des soirées littéraires, des conférences ou des interventions artistiques.

## Compte de d'exploitation du musée et Abbatiale - dès 2019 à 2024

Natures	Comptes 2015	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Exploitation sous l'Association					9 mois					
Frais de personnel					383'633	500'670	510'694	523'175	535'998	549'172
Charges d'exploitation					158'875	225'167	267'018	268'889	270'777	272'685
Mandat d'accompagnement					110'880	118'272	73'920	73'920	73'920	
Coût des matières					48'024	63'908	69'842	92'094	116'146	118'991
Amortissements muséographie					37'930	37'930	37'930	37'930	37'930	37'930
Intérêts sur capital engagé					15'172	15'172	15'172	15'172	15'172	15'172
<b>Total des charges</b>					<b>754'514</b>	<b>961'119</b>	<b>974'576</b>	<b>1'011'180</b>	<b>1'049'943</b>	<b>993'950</b>
Entrées - vente					242'621	323'494	355'843	402'507	422'633	443'764
Vente boutique - visite guidée et séminaires					138'920	184'950	204'117	256'013	313'888	323'000
Billetterie concert					15'000	20'000	20'000	25'000	25'000	25'000
Point OT					62'160	80'880	80'880	80'880	80'880	80'880
<b>Subvention communale pour programmation musicale</b>					<b>60'000</b>	<b>60'000</b>	<b>60'000</b>	<b>60'000</b>	<b>60'000</b>	<b>60'000</b>
<b>Participation communale</b>					<b>240'000</b>	<b>295'000</b>	<b>255'000</b>	<b>185'000</b>	<b>155'000</b>	<b>65'000</b>
<b>Total des recettes</b>					<b>758'701</b>	<b>964'324</b>	<b>975'840</b>	<b>1'009'400</b>	<b>1'057'401</b>	<b>997'644</b>
<b>Différence</b>					<b>4'187</b>	<b>3'205</b>	<b>1'264</b>	<b>-1'780</b>	<b>7'458</b>	<b>3'694</b>

## **Business Plan**

Destination Culture SA, société sœur de Thematis SA, est spécialisée dans la mise en tourisme et l'exploitation de sites culturels et touristiques en Suisse.

À ce titre, Destination Culture SA a élaboré le Business Plan du futur site de l'Abbatiale de Payerne.

L'objectif principal de l'exploitation de ce site est de s'inscrire dans une stratégie de tourisme durable. Les professionnels de Destination Culture SA estiment en effet que les recettes générées par la fréquentation du futur site de l'Abbatiale de Payerne devraient tendre à couvrir les coûts d'exploitation à moyen terme.

Pour ce faire, un modèle d'exploitation basé sur la mise en place d'outils de pilotage journalier du chiffre d'affaires et des charges, ainsi que de clôtures et de prévisions mensuelles, est conseillé. Ce modèle de gestion, élaboré et appliqué depuis de nombreuses années par les spécialistes de Destination Culture SA, permet à un site culturel de pérenniser son activité d'exploitation et d'assurer une croissance saine et durable.

Le Business Plan du futur site de l'Abbatiale de Payerne fixe également les bases de la gouvernance et du fonctionnement de son exploitation. Basé sur des critères de polyvalence et de compétence en termes de ressources humaines, le modèle d'exploitation permet à un site culturel de sans cesse adapter son organisation d'exploitation aux objectifs de performances.

Ainsi, avec des outils de prévision de la fréquentation précis et fiables, le Business Plan prévoit que le site de l'Abbatiale de Payerne pourrait atteindre une fréquentation de 23'000 visiteurs en première année d'exploitation et de 39'000 visiteurs après 5 ans.

L'instauration d'outils professionnels de gestion financière, de marketing, de commercialisation de la prévente et de programmation culturelle, permet d'assurer une évolution réaliste de la fréquentation.

Le plein tarif est fixé à Fr. 16.— TTC pour les adultes et à Fr. 10.— TTC pour les enfants. Les ventes internes générées par la boutique s'élèvent quant à elles à plus de Fr. 3.— de dépense moyenne par visiteur.

Le nombre de postes de travail à équivalent temps plein est de 5.7 dès l'ouverture du site au grand public.

Pour atteindre ces objectifs, les spécialistes de Destination Culture SA encadrent les équipes opérationnelles du site de l'Abbatiale et leur inculquent les bonnes pratiques en termes de gestion, d'exploitation de site, de marketing et de programmation culturelle. Cet encadrement se traduit par un contrat de mandat de « gestion déléguée d'exploitation » de site culturel.

## **Retombées économiques attendues**

Les retombées économiques directes seront importantes en termes d'images et de dynamiques économiques locale et régionale.

La réouverture du site de l'Abbatiale aura un impact positif sur la venue des excursionnistes, mais également sur les nuitées touristiques à Payerne et dans la région.

Selon l'étude de Rütter et Partners (Vaud Tourisme 2004), la dépense moyenne journalière des excursionnistes et des touristes dans le Canton de Vaud s'établit comme suit :

- dépense moyenne des visiteurs excursionnistes : Fr. 55.— / par personne et par jour ;
- dépense moyenne des visiteurs logeant à l'hôtel : Fr. 118.— / par personne et par jour.

Pour une seule année d'exploitation, et pour une moyenne de 20'000 visiteurs payants, dont 66% seraient des excursionnistes et 34% des touristes, les retombées économiques directes du projet pourraient être les suivantes :

- excursionnistes :	20'000 x 66% x 55.—	=	726'000.—
- touristes :	20'000 x 34% x 118.—	=	<u>802'400.—</u>
<b>Total</b>			<b><u>1'528'400.—</u></b>

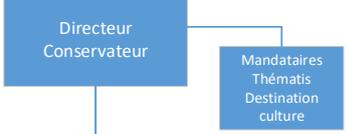
Au total, même s'il s'agit de statistiques et que la région n'est pas riche en infrastructures hôtelières, les retombées économiques directes du projet sur Payerne et sa région pourraient être de Fr. 1.5 mios par an.

#### **4.2. Nouvelle gouvernance du Musée**

Le Musée compte actuellement une équipe de six personnes pour un total de 2.6 ETP. Cette équipe est rattachée au service des Bâtiments et forme l'un de ses secteurs. Le nouveau projet nécessite une réflexion différente pour les ressources ainsi que de nouvelles fonctions et compétences pour une exploitation basée sur une approche touristique et de mise en valeur durable. Dès lors la Municipalité, conseillée par la société Thematis SA, propose une gouvernance adaptée aux deux piliers qui constituent le nouveau concept muséal :

- collection : la sauvegarde du patrimoine ;
- diffusion : l'offre commerciale.

Plusieurs modèles ont été évalués : le modèle public, le modèle mixte (Partenariat Public/Privé) et le modèle associatif. La Municipalité a retenu ce dernier modèle d'Association pour l'exploitation du futur Musée à l'image de l'organisation de l'Office de tourisme. Ce modèle implique la création d'une Association (selon CCS art. 60 et suivants) externalisée de la Commune, gérant le site de l'Abbatiale et dirigée par un comité de direction sous la responsabilité de l'assemblée générale de l'Association. Cette nouvelle gouvernance serait introduite au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Projection d'un organigramme du personnel du musée 2019 – Organisation de type Association			
	Phase	Hiérarchie	Compétences
Pouvoir suprême		A définir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nomme les admissions</li> <li>- nomme le Comité Directeur</li> <li>- valide et modifie les statuts de l'association</li> <li>- valide le budget et les comptes</li> </ul>
Exécutif		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Municipaux</li> <li>- 1 Chef de Service</li> <li>- 1 Directeur - Conservateur</li> <li>- 1 Directeur stratégique (Thématis)</li> <li>- 1 Directeur stratégique (Destination Culture)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décide de la stratégie et du développement de l'institution avec une vision à 5 ans</li> <li>- Définit le programme et l'offre culturelle</li> <li>- Décide de tout ce qui n'est pas de la compétence du directeur opérationnel</li> </ul>
Professionnel 1		- 1 Directeur-conservateur 1 EPT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation et conduite opérationnelle du site</li> <li>- Gestion économique et administrative du site</li> <li>- Mise en œuvre marketing et ventes</li> </ul>
Professionnel 2	 <p>* même poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 responsable d'exploitation 0.8 EPT</li> <li>- 1 adjoint d'exploitation 0.4 EPT</li> <li>- 1 Attaché commercial 0.4 EPT</li> <li>- 1 chargé d'inventaire 0.4 EPT</li> <li>- 1 technicien du musée 0.7 EPT</li> <li>- X auxiliaires d'accueil 2 EPT variables y compris pour le point OT</li> </ul> <p><b>TOTAL de 5.7 EPT</b></p>	<p><b>Exploitation</b> : - suivi opérationnel du site et encadrement de son équipe assistance du directeur-conservateur</p> <p><b>Patrimoine</b> : conservation et inventaire des collections – contenu du musée – encadrement du chargé d'inventaire et technicien</p> <p><b>Diffusion</b> : Commercialisation des préventes – des séminaires et événementiels - développement des partenariats</p>

Les sociétés Thematis SA et Destination Culture SA sont intégrées au Comité de direction. Ces deux sociétés sont apparentées et gérées par Monsieur Michel Etter. Ce dernier est directeur de la société Thematis SA et administrateur de Destination Culture SA. Monsieur Pascal Jaton est directeur de Destination Culture SA.

La société Thematis SA est l'architecte du nouveau concept de muséographie et Destination Culture SA assure sa mise en exploitation. Ces deux partenaires sont essentiels à la réussite du projet.

L'Association sera organisée sur la base de statuts et ses organes posséderont les compétences principales suivantes :

**L'Assemblée générale** (pouvoir suprême)

- nomme les admissions ;
- nomme le Comité de Direction ,
- valide et modifie les statuts de l'association ;
- valide le budget et les comptes.

Elle comprend notamment des membres de la Municipalité ainsi que d'autres membres à définir.

### Le Comité de Direction (exécutif)

- a la compétence de décision, il décide de la stratégie et du développement de l'institution avec une vision à 5 ans ;
- définit le programme et l'offre culturelle (expositions, médiation, programme), des recherches et conservations ;
- gère le budget du site et établit le rapport de gestion ;
- décide de tout ce qui n'est pas de la compétence du directeur.

La conception de la programmation culturelle (expos, médiation, programme) est établie par le Directeur-Conservateur et Destination Culture SA, puis soumise au Comité de Direction.

Cette programmation devra s'inscrire dans le cadre donné par le projet scientifique et culturel annexé au préavis. Le comité pourra s'appuyer sur des personnes externes pour le conseiller sur la programmation. Il pourra ainsi inviter des experts, comme l'organiste, lors de certaines séances de comité.

Le projet prévoit un changement de la structure du personnel. Un changement important est la création d'un poste de Directeur-Conservateur à 100%. Il a pour fonction l'exploitation et la conduite du site, la gestion économique et administrative du site, la mise en œuvre marketing et ventes ainsi que la gestion des collections, la mise en œuvre du programme culturel, y compris des expositions temporaires et le suivi scientifique du site. Il travaille en collaboration avec Destination Culture SA/Thematis SA.

La nouvelle gouvernance implique les changements suivants au niveau des ressources humaines selon le tableau ci-après :

Collaborateurs	2015	2017	2019
<b>Conservateur</b>	100	50	-
<b>Chargé d'inventaire</b>	40	40	40
<b>Technicien du musée</b>	70	70	70
<b>Secrétariat</b>	30	30	-
<b>Chargé d'accueil</b>	50	50	-
<b>Coordinateur Musical</b>	20	20	-
	(pour le secteur)	(pour le secteur)	
<b>Directeur-Conservateur</b>	-	-	100
<b>Responsable d'exploitation</b>	-	-	80
<b>Adjoint d'exploitation et responsable des guides</b>	-	-	40
<b>Attaché commercial</b>	-	-	40
<b>Auxiliaires</b>	env. 25	-	200
<b>Total</b>	<b>335</b>	<b>260</b>	<b>570 (env)</b>

A savoir que cette augmentation de pourcentage est due au changement d'exploitation du site et les prévisions du nombre de visiteurs. Les 2 ETP destinés aux auxiliaires sont variables et adaptés à l'affluence et aux besoins. A relever que l'affluence du nombre de visiteurs peut être supérieure aux prévisions de 30'000 à 40'000 visiteurs sur le moyen terme.

Une partie de ces 5.7 ETP sera prise en charge dans le cadre d'un accord avec l'Office du tourisme. En effet, suite à la projection de l'installation du back-office de l'Office de tourisme à Estavayer-le-Lac et l'intégration de l'accueil Office du tourisme à celui du Musée, au minimum un 1 ETP de l'Office de tourisme serait dévolu à l'exploitation du Musée. Ainsi, 1 ETP des 2 ETP projetés d'auxiliaires d'accueil pourrait être pris en charge par l'Office du tourisme (voir le détail sous point 4.4).

Le personnel actuel du Musée a été informé des futurs changements qui seront effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans certains cas, les nouveaux postes sont proposés au choix des collaborateurs. L'accompagnement du collaborateur du secrétariat, poste qui n'est pas repourvu dans la nouvelle structure est assuré par la responsable communale des ressources humaines.

Durant les premières années, un appui des sociétés Destination Culture SA et Thematis SA sera apporté pour la mise en exploitation du Musée. Ces prestations, dégressives après la 1<sup>ère</sup> année, seront rémunérées sur la base d'un contrat de prestations. Ce soutien pourra être ré-évalué selon les besoins du site chaque année.

La constitution d'une association est une bonne alternative à une solution purement communale de la gestion du Musée. La Commune passera un contrat de prestation avec l'Association afin d'en fixer les objectifs et le fonctionnement. Une enveloppe financière sera fournie annuellement par la Commune à l'Association via le budget de fonctionnement sous la forme d'une subvention (cf. plan et tableau récapitulatif du financement en page 28). En parallèle à la subvention globale, un montant de Fr. 60'000.— sera attribuée par la Commune à l'Association pour la programmation musicale annuelle. Ainsi, le montant de Fr. 40'000.— mis annuellement au budget disparaîtra.

### **Cohabitation et partenariats**

Ce changement de structure impacte aussi les divers partenariats entretenus par le site de l'Abbatiale. Le site collabore avec plusieurs organismes :

- Association des Amis du Musée ;
- Association pour la restauration de l'Abbatiale ;
- Fondation Jean Jaquenod pour l'orgue Ahrend de l'Abbatiale de Payerne ;
- Association pour la mise en valeur des orgues Ahrend de Payerne ;
- Association Musique et Culture ;
- Commission interne des Concerts ;
- Autres.

Ces différentes associations et fondation pourraient rester indépendantes et collaborer avec la nouvelle association dirigeant le site ou y être intégrées.

En ce qui concerne les Eglises, une cohabitation harmonieuse sur le site de l'Abbatiale est toujours souhaitée. L'utilisation de l'Abbatiale sera prioritairement dédiée aux visites, mais son utilisation pour des offices religieux en dehors des heures de visite est envisageable. En ce qui concerne le Temple, son utilisation prioritaire reste évidemment paroissiale, même si le parcours de visite traverse ce bâtiment.

La collaboration avec l'Office du tourisme d'Estavayer-le-Lac/Payerne est maintenue et même resserrée avec la possible installation du point d'information dans l'espace d'accueil du site de l'Abbatiale à Payerne (voir point 4.4).

### **4.3. Aménagement des locaux pour le Musée**

#### **Locaux concernés par le projet**

Outre les réaménagements de l'Abbatiale, de la salle capitulaire et de la salle 1 du Musée, le projet architectural et muséographique réaffecte deux salles de classe au rez-de-chaussée du Château ainsi que les locaux sanitaires attenants pour les besoins des nouveaux locaux d'accueil du Musée.

Ces locaux seront cédés par l'école à la fin de l'année scolaire en juillet 2018.

Critères architecturaux de développement du projet :

- réorganiser l'accueil du public dans des locaux attenants à l'Abbatiale selon les critères actuels des services proposés par les Musée, boutique, salle audio-visuelle, etc. ;
- découvrir l'Abbatiale par son entrée principale ouest au travers de l'avant-nef ;
- progresser dans les espaces majeurs de la nef, du transept puis du chœur libérés des anciens équipements et mobiliers d'accueil.

### **Installations muséographiques**

Première étape muséographique du concept de mise en valeur du site, le parcours de visite s'articule à partir du nouvel espace d'accueil et d'information de l'Abbatiale et débute avec un spectacle audiovisuel de découverte du site historique. Il se développe ensuite sur une vingtaine de stations successives dans l'Abbatiale, son aile conventuelle, sur la place du Marché, jusqu'à l'église paroissiale et au bâtiment du Tribunal, avec pour support un audioguide-tablette tactile 3D permettant au visiteur de comprendre au fur et à mesure du parcours l'architecture exceptionnelle du lieu et d'intégrer l'histoire par les personnages emblématiques qui en ont écrit les pages.

Dans le respect du concept architectural, les installations muséographiques se succèdent à la périphérie des espaces majeurs, dans la Chapelle haute, dans la Chapelle d'Estavayer, dans la salle capitulaire ou dans la salle 1 du Musée. Le projet architectural intègre les aménagements de locaux ou les équipements nécessaires à ces installations.

### **Accessibilité**

Les locaux d'accueil sont accessibles de part et d'autre du passage d'entrée dans la Cour du Château. Des entrées propres à ces locaux permettent d'assurer la séparation avec l'école qui continue d'occuper les étages du même bâtiment. Les dalles des locaux d'accueil sont rabaissées de deux marches pour un accès de plein-pied adapté aux personnes à mobilité réduite.

La solution proposée consiste, après réception à l'accueil et visionnage de la projection d'introduction à la visite, à faire entrer le public par la porte principale de la Tour Saint Michel.

Les personnes à mobilité réduite sont accueillies de la même manière mais accèdent directement dans la nef par une plateforme mobile depuis le Cloître et la porte latérale du bas-côté sud. Elles peuvent ensuite revenir vers l'avant-nef pour un accès limité à un palier aménagé devant la porte de liaison avant-nef et nef.

### **Eclairage des locaux**

Le concept d'éclairage de l'Abbatiale est basé sur un ensemble de luminaires sur pieds indépendants de l'architecture des murs et des piliers dont la distribution se concentre sous la dalle contemporaine. L'implantation des luminaires entre les travées de piliers de la nef est orientée, comme l'église est elle-même orientée, pour une perception naturelle des équipements en rapport avec l'accès et la circulation dans l'édifice. Dans une logique fonctionnelle d'optimisation de la puissance de l'installation, les sources de lumière de type LED sont proches des besoins, à hauteur d'homme. Elles sont diffusées et régulées pour répondre aux principales utilisations de l'Abbatiale, visite, scénarios muséographiques spécifiques, concerts ou cultes.

## **Mobilier**

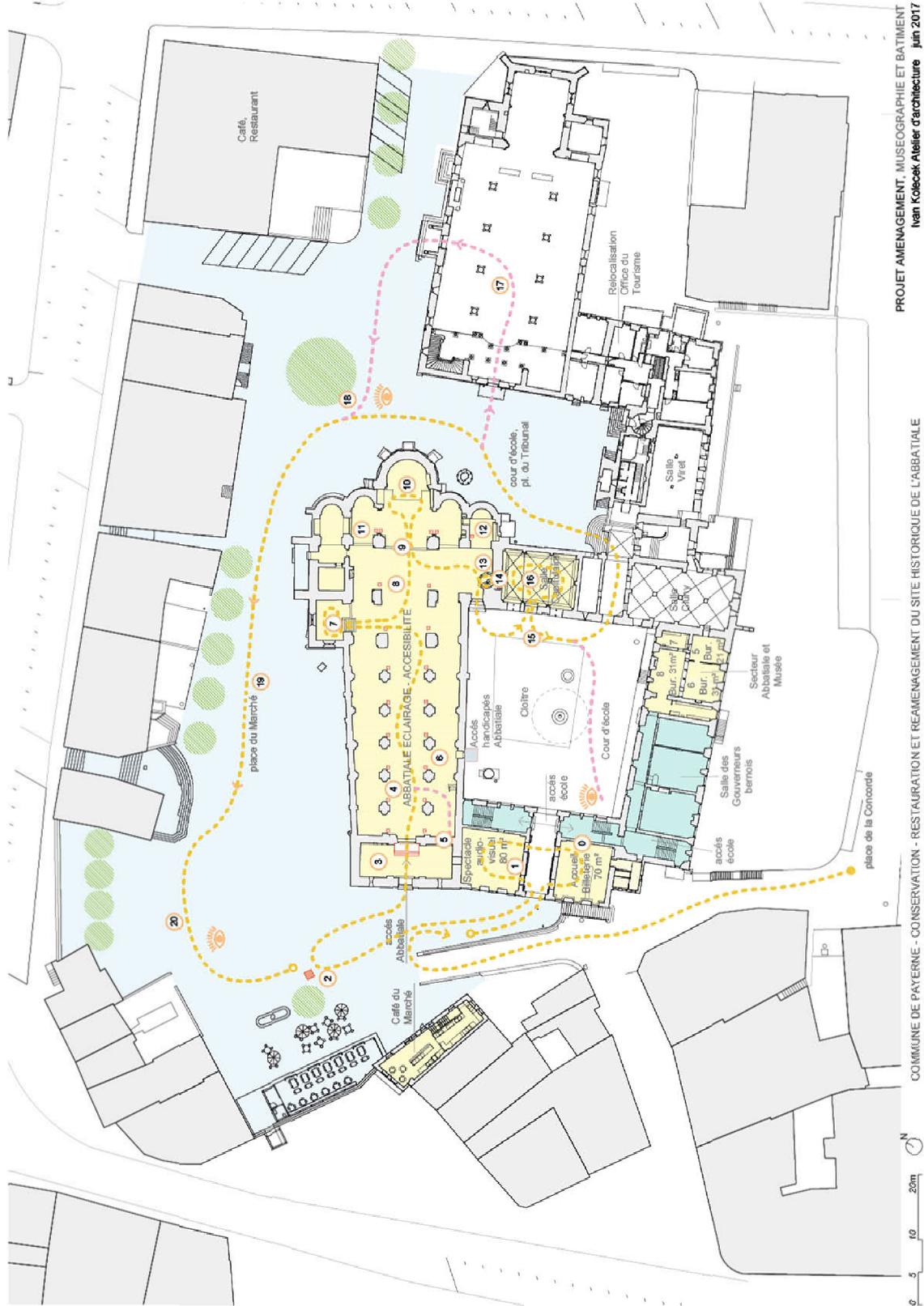
Le mobilier existant dans l'église est conservé. Dans le cadre du scénario principal de visite de l'Abbatiale, cinquante places fixes sont disposées sur des bancs en bois dans la première travée de la nef contre la croisée. Ces bancs sont disponibles pour le repos ou la méditation des visiteurs. 350 chaises amovibles à installer dans la nef à la suite des bancs complètent ce dispositif pour répondre aux scénarios annexes de concerts ou de cultes. Les exigences qualitatives du nouveau parcours de visite imposent dorénavant un entreposage provisoire de ces chaises hors de l'Abbatiale à la périphérie du site. La nouvelle plateforme amovible pour l'accès des personnes à mobilité réduite depuis la Cour du Cloître va faciliter les déplacements de mobilier vers le lieu d'entreposage externe.

## **Régularisation du dépassement des travaux de l'étape 1 de sauvegarde**

L'intervention sur la structure de l'Abbatiale a occasionné d'importantes fouilles archéologiques qui ont dépassé le budget prévisionnel en raison du grand nombre de sépultures trouvées, notamment sur la Place du Marché lors de l'intervention de renforcement de la fondation du mur du bas-côté nord. L'intervention sur les charpentes du transept et de la nef ainsi que sur les couvertures s'est également soldée par un dépassement en raison des dégâts aux charpentes apparus après les découvertes.

La régularisation de ces dépassements est proposée dans le chapitre d'aménagement des locaux, l'étape de sauvegarde ayant également été l'occasion d'anticiper des infrastructures électriques et de chauffage entreprises logiquement au cours des travaux de fouilles et de fondation dans la nef. Ces travaux sont imputés pour une somme équivalente au dépassement au chapitre aménagement de l'étape 2, pour un montant total de Fr. 268'300.— dont Fr. 90'000.— pour les fouilles archéologiques.

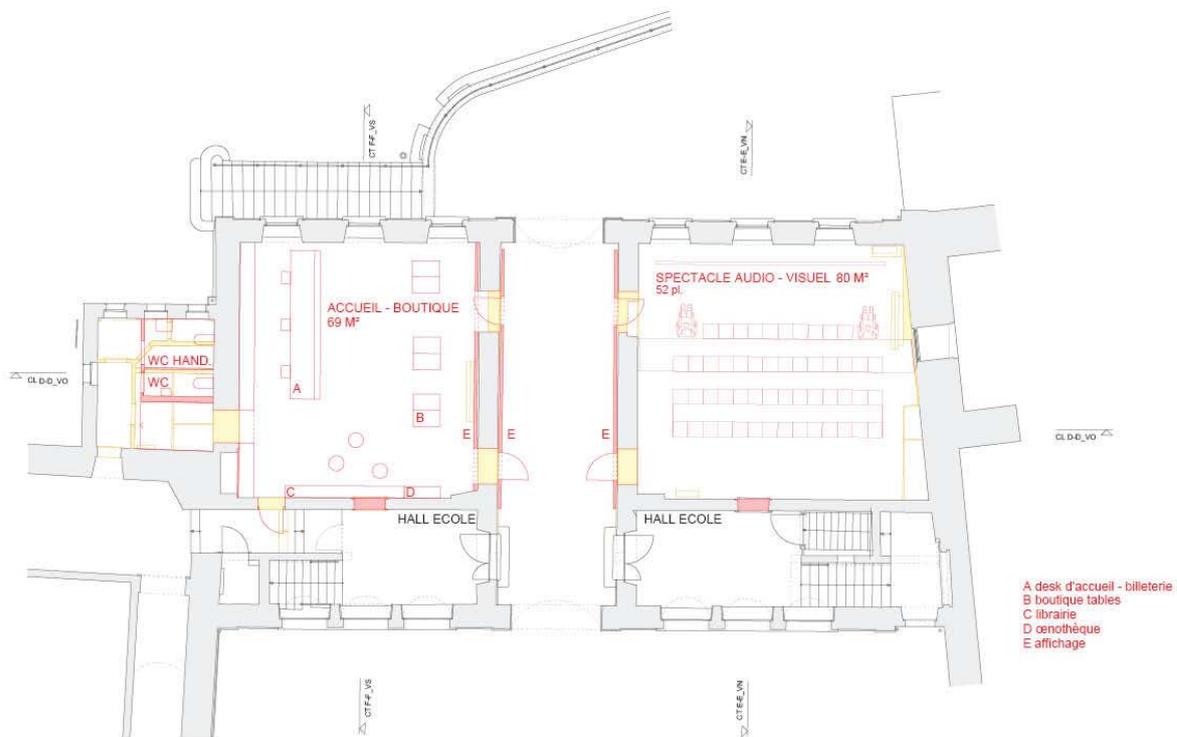
### Projet d'aménagement des locaux (parcours de visite muséographique)



PROJET AMENAGEMENT, MUSEOGRAPHIE ET BATIMENT  
Ivan Kolescek Atelier d'architecture juin 2017

COMMUNE DE PAYERNE - CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU SITE HISTORIQUE DE L'ABBAYALE

### Projet d'aménagement des locaux d'accueil



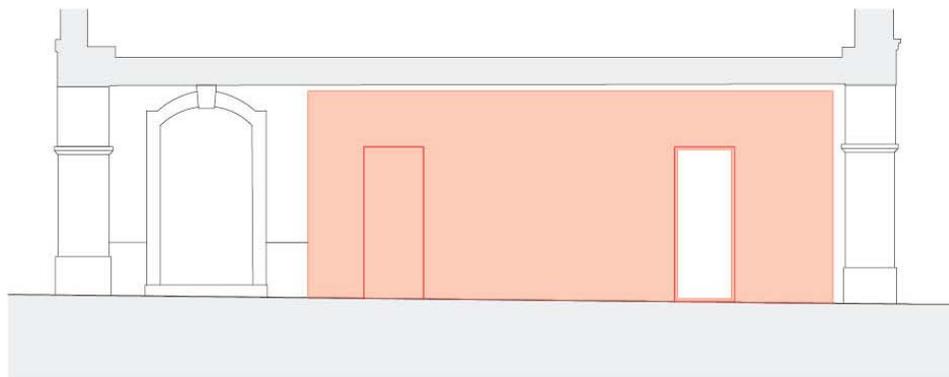
0 1,5 3 6m

COMMUNE DE PAYERNE  
CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU  
SITE HISTORIQUE DE L'ABBATIALE DE PAYERNE

PROJET AMENAGEMENT ESPACES D'ACCUEIL DE L'ABBATIALE  
COUPE D-D, ECH 1/150  
Ivan Kolecek Atelier d'architecture mars 2017

Projet d'aménagement des locaux d'accueil

Accès à l'accueil, à la boutique et à la salle de spectacle audiovisuel de part et d'autre de l'entrée dans la cour de château



## Estimation des coûts

## Aménagement intérieur des bâtiments

		Locaux accueil	Abbatiale	Abbatiale sauvegarde	Salle capitulaire	Salle 1 Musée
<b>1</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	64 000	15 000	0	14 000	0
112	Démontages, démolitions					
	Aile ouest Château	41 000				
	Aile ouest Château	13 000				
	Abbatiale		5 000			
	Aile musée				7 000	
130	Installations de chantier en commun					
	Aile ouest Château	10 000				
	Abbatiale		10 000			
	Aile musée				7 000	
<b>2</b>	<b>BATIMENT</b>	817 100	617 700	268 300	168 800	55 700
211	Maçonnerie, béton					
	Aile ouest Château	35 000				
	Aile ouest Château	20 000		passages chauffage, ventilation		
	Abbatiale		60 000			
	Aile est Musée			passage électricité, modification de l'accès	10 000	15 000
213	Construction en acier			renforcement structure existante		
214	Construction en bois			abaissement dalle salle projection		
221	Portes extérieures					
	Aile ouest Château	50 000		4 portes accès		
	Abbatiale		75 000			
	Aile est Musée			restauration porte existante	8 000	
230	Installations électriques					
	Aile ouest Château	61 500				
	Abbatiale		116 500	80 000		
	Aile est Musée			dormitorium, salle capitulaire	7 300	7 300
233	fourniture de lustrerie				13 800	2 000
240	Installations chauf. vent.					
	Aile ouest Château	159 300		chauffage ventilation salle projection		
	Abbatiale		77 000	70 000		
	Aile est Musée			chauffage, ventilation salle capitulaire	90 000	
250	Installations sanitaires			groupe sanitaire accueil, wc handicapé		
265	Dispositif de lavage			plate-forme accès handicapé bas-côté		
271	Plâtrerie			doublage locaux accueil		
272	Ouvrages métalliques			podium avant-nef		
273	Menuiserie					
	Aile ouest Château	62 000		équipement accueil, projection		
	Aile est Musée			porte coupe-feu		10 000
276	Obscurcissement intérieur			spectacle d'introduction		
281	Revêtements de sol					
	Aile ouest Château	46 000				
	Aile est Musée					5 000
283	Faux-plafonds					
	Aile ouest Château	44 000				
	Aile est Musée					5 000
285	Peinture intérieure			locaux d'accueil		
289	Nettoyages					
		8 000	17 000		2 000	2 000
289	Divers 5%					
		34 000	26 000	8 000	8 000	3 000
291	Honoraires architecte			19% * 0.675		
		91 300	69 200	20 300	19 700	6 400
292	Honoraires architecte farif B			coordination muséographie, mobilier, autres		
		25 000				
292	Honoraires ingénieur civil					
		20 000				
296	Honoraires ingénieur CVS				10 000	
		33 000	14 000			
296	Honoraires physicien du bâtiment				10 000	
			10 000			
296	Honoraires archéologue			complément rapport sauvegarde		
				90 000		
<b>5</b>	<b>FRAIS SECONDAIRES</b>	65 000				
521	Echantillons, essais					
		15 000				
523	Photographies					
		5 000				
524	Reproductions					
		10 000				
525	Taxes introduction électriques					
		13 000				
532	Assurance					
		12 000				
539	Divers					
		10 000				
<b>9</b>	<b>MOBILIER</b>	0				
90	Chaises					
		0				
		<b>946 100</b>	<b>632 700</b>	<b>268 300</b>	<b>182 800</b>	<b>55 700</b>

#### **4.4. Réorganisation de l'Office du tourisme de Payerne**

Pour mémoire, les deux points d'information touristiques de Payerne et d'Estavayer-le-Lac sont exploités par la même Association *Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme (EPT)* sous la responsabilité des Communes et Sociétés de Développement respectives. Ces bureaux sont destinés à accueillir les hôtes en visite dans la région et à donner des informations sur les activités et les partenaires touristiques. De plus, ces points d'information ont également une mission de service à la population, soit d'information et de conseil, mais surtout de billetterie (vente de billets de concerts et spectacles, vente de cartes journalières de transport, etc.). Ce service à la population représente actuellement la majeure partie du travail sur le site de Payerne.

Le bureau d'information de Payerne, situé au Café du Marché, comporte un espace d'accueil avec deux postes de travail au rez-de-chaussée et, dans le niveau inférieur, deux postes de travail « back office ». Le travail effectué en « back office » concerne les missions d'*Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme* d'organisation d'événements, de promotion de la région, de développement de produits, ainsi que de gestion administrative de l'Association. Ainsi, à l'inverse des tâches d'accueil et d'information, ces travaux ne sont pas dépendants d'un lieu et peuvent être effectués dans des locaux distincts des points d'information.

Dans le cadre de la recherche de locaux pour l'accueil du Musée, il est vite apparu que des synergies existent entre l'accueil du Musée et celui du point d'information de Payerne. S'il est vrai que les activités diffèrent quelque peu, le personnel d'accueil de l'une ou l'autre de ces entités peut remplir cette double fonction moyennant une formation adaptée. Dès lors l'accueil du Musée, billetterie, boutique et le point d'information d'*Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme* seraient réunis au Château dans le local prévu à cette affectation. La partie « back office » serait gérée à distance depuis Estavayer-le-Lac.

Ce changement implique la mise en place d'une nouvelle organisation au sein d'*Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme* et de la définition de la collaboration entre elle et le Musée. A l'heure actuelle, les termes de ce partenariat ne sont pas encore complètement définis. Il a cependant déjà été décidé qu'un ETP de l'Office du tourisme au minimum sera dévolu à l'accueil de l'Office du tourisme / Musée (1 ETP mais représentant plusieurs personnes par tournus employées par l'Office du tourisme).

Cette solution apportera les avantages suivants :

- le point d'information de Payerne se situerait au cœur d'un lieu touristique important, tout en restant accessible à la population ;
- une économie en matière de locaux et de matériel de bureautique ;
- tout le back office EPT sur un même site pour plus d'efficacité et de dynamisme ;
- un rapprochement d'EPT et de l'Abbatiale qui entraînera un développement des collaborations, notamment en matière de manifestations et de promotion ;
- la libération de l'espace actuellement utilisé par EPT en faveur de l'exploitation du Café du Marché.

#### **4.5. Collège du Château – suppression de deux salles de classe**

Le site scolaire du Collège du Château comprend 10 classes du cycle primaire 1P à 6P. L'affectation scolaire du Collège du Château demeurera en place sans qu'il s'agisse de donner un éventuel terme à cette affectation. Le réaménagement des locaux du Musée, pour accueillir la nouvelle muséographie, prévoit de retirer 2 salles de classe au rez-de-chaussée dès la fin de la période scolaire 2017-2018. Ces deux salles de classe seront affectées l'une à l'accueil du Musée et point Office du tourisme, boutique et billetterie et la 2<sup>e</sup> pour le spectacle audio-visuel. Ces deux espaces sont indispensables à l'exploitation du futur Musée. Les locaux du Café du Marché ont également été évalués pour cette affectation mais ils s'avèrent trop exigus et inappropriés pour cette activité.

La planification scolaire par l'ASIPE (Association scolaire intercommunale de Payerne et environs) tient compte des deux classes soustraites au Collège du Château pour la rentrée 2018. En outre, les autres locaux du Collège du Château au rez-de-chaussée demeurent affectés à l'utilisation scolaire.

La cohabitation des activités du Musée, parcours de visite et l'exploitation scolaire du site n'est pas sans risques. Cependant, il a été jugé admissible de tenter l'expérience qui se justifie par un nombre de visites nettement plus important durant la période de vacances d'été. De plus, une coordination tiendra compte des horaires scolaires, notamment des récréations qui génèrent des nuisances sonores. A l'inverse, la présence du Collège anime le site de l'Abbatiale. Le préavis ne tient pas compte du coût de remplacement de ces deux salles de classe au titre que ces salles sont propriété de la Commune et louées à l'ASIPE.

## **5. Réaménagement de la Place du Marché**

### **5.1. Introduction**

En parallèle aux travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de l'Abbatiale, il paraît assez logique que des travaux de réaménagement de la Place du Marché et du Tribunal soient conjointement entrepris.

Au court du temps, cette place a été entretenue au gré des besoins et des disponibilités financières par la pose de bitume et de revêtement gravillonné. Aujourd'hui, l'état de ces différents revêtements n'est plus compatible avec le statut historique du site et la Municipalité a donc pris la décision d'entreprendre des travaux de réaménagement.

De plus, la Commune de Payerne a signé une convention avec la Confédération dans le cadre d'un legs de Fr. 2'133'238.75. Cette convention stipule notamment que : « La Commune s'engage à valoriser les abords de l'Abbatiale d'ici au 31 décembre 2025 en considérant la qualité de l'aménagement et en libérant dans la mesure du possible les places de parcs de la Place du Marché ».

Pour ce faire, un groupe de travail a été mis en place dans le but de :

- définir la typologie des aménagements à réaliser (revêtements, mobilier urbain, éclairage, etc.) ;
- repenser l'utilisation de cette place en terme d'animation culturelle et d'organisation de manifestations ;
- requalifier le concept de parcage dans le secteur, en regard de la suppression des places de parcs sur la Place du Marché.

Pour développer ce projet de réaménagement, plusieurs actions ont été menées dans le but d'associer la population et les différents spécialistes en matière d'aménagement :

- démarche participative auprès de la population ;
- assises du commerce ;
- présentation du projet à la Commission des espaces publics du Canton de Vaud (SCEP) ;
- workshop sur les choix d'aménagements en présence de représentants de la Municipalité et de spécialistes en aménagements urbains.

### **5.2. Démarche participative**

En 2016, dans l'optique du réaménagement de la Place du Marché, la Municipalité a convié la population payernoise à une démarche participative relative à l'avenir de cette place, ceci par le biais d'un sondage mis sur pied par l'animateur socioculturel communal.

A l'issue du sondage, ce sont 1313 questionnaires qui ont été retournés. Toutes les générations se sont exprimées, en particulier les jeunes de 16 à 20 ans qui représentent près du quart des sondés. La Municipalité s'est montrée très satisfaite de cet élan d'intérêt de la population qui s'est manifesté et qui, ce faisant, a prouvé son attachement à la Ville de Payerne et témoigné sa volonté à prendre part à son évolution.

Cette démarche s'est inscrite dans la vaste étude menée par la Municipalité pour valoriser le Centre historique de la Ville, augmenter l'attractivité touristique de l'Abbatiale et créer un pôle muséal moderne, susceptible de faire converger à Payerne le plus grand nombre possible de visiteurs.

Pour près de 50% des sondés, cette place est principalement un lieu de passage. En effet, certains l'utilisent pour parquer leur véhicule et pour se rendre dans les commerces environnants. D'autres passent par là pour se rendre à l'Office du tourisme, pour amener ou reprendre leur(s) enfant(s) au Collège du Château. Certaines personnes y viennent pour visiter l'Abbatiale et le Musée. Quelques-uns, enfin, en font un but de promenade et s'arrêtent au Café du Marché.

L'analyse des données recueillies par ce sondage a laissé apparaître que les Payernois aspirent à ce que la future Place du Marché soit un lieu convivial et multiusage, voué aux rencontres, comportant des lieux de délasserment et de verdure, en partie libéré des places de parc qui seraient déplacées et regroupées à proximité du Temple. Aussi, une bonne partie des sondés a émis le souhait que cette place accueille le marché hebdomadaire et la foire mensuelle et autres animations.

En ce qui concerne les jeunes, la préférence s'est clairement orientée vers les fêtes et animations musicales.

La Municipalité dans son projet de réaménagement de la place s'est fortement basée sur les données récoltées. Elle a tenu compte des vœux émis par la population dans l'établissement du projet définitif du présent préavis.

### **5.3. Mesures d'aménagements**

#### **Périmètre du projet**

Le périmètre s'étend à l'aménagement des Places du Marché et du Tribunal qui bordent au Nord l'Abbatiale et le Temple, avec leurs liaisons à l'Ouest vers la Grand-Rue et la Rue du Temple et à l'Est au sommet de la Rue du Marché.

Le projet repousse à une étape d'aménagements ultérieure les parties sud du site de l'Abbatiale avec le Cloître, la Cour du Château et les jardins qui surplombent la Place de la Concorde.

Critères principaux de développement du projet :

- identifier qualitativement le Centre historique de Payerne ;
- favoriser les liens avec la ville à la périphérie et l'activité sur le site ;
- organiser et développer l'activité touristique centrée sur l'Abbatiale.

#### **Mise en œuvre du projet**

##### **Remise en cause de la circulation et du stationnement automobile sur le site :**

La libération de l'espace va favoriser pour la population la mobilité douce au travers du site, l'accès sécurisé à l'école, va permettre le développement d'activités alternatives d'usage quotidien, rencontres, usage des bâtiments privés et publics du site, repos, contemplation ou jeux.

L'espace libéré va permettre pour les visiteurs une perception enrichie du site au travers du parcours muséographique.

L'espace devient disponible pour l'organisation de manifestations hebdomadaires comme le marché ou exceptionnelles comme concerts ou autres manifestations culturelles.

La remise en cause du stationnement est graduelle, 11 places subsistent en épis à l'angle nord-est du site entre la Rue du Temple et la Grand-Rue.

## **Traitement des sols**

Revêtements : le projet prévoit la mise en œuvre d'un revêtement unitaire de pavés de pierre posés en arcs sur l'ensemble des places comme déjà réalisé dans la Cour du Château ou la Rue du Collège.

## **Jardin et plantations**

L'ancien jardin de la Cure qui surplombe la Grand-Rue est réaménagé en jardin, poumon vert, espace de repos et de méditation de cet aménagement. Le projet d'aménagement du jardin est encore indicatif à ce stade. Les secteurs d'activités gardent un caractère prioritairement minéral avec une végétalisation principalement assurée par l'arborisation qui alterne arbres d'alignements et arbres uniques.

Un grand arbre de type tilleul ou platane pourrait être implanté sur la place entre le Temple et l'Abbatiale, il occuperait symboliquement l'articulation historique entre espace public communal lié à la paroissiale et espace anciennement occupé par l'Abbaye puis par le pouvoir bernois. A ce stade, des discussions sont également en cours avec la Confédération. Cette dernière souhaite un déplacement de la fontaine sise à côté du Temple à l'emplacement prévu pour l'arbre.

## **Eclairage public**

Dans la logique générale de cet aménagement l'éclairage public est disposé, avec l'ensemble des services en bordure de la place dont le niveau d'éclairement est modulé, rehaussé au niveau des cheminements principaux et modéré sur le reste des espaces. Un éclairage spécifique sera développé en lien avec le projet d'aménagement du jardin de la Cure. L'éclairage public se combine avec un éclairage des monuments, lui aussi sectoriel, faisant émerger les clochers des deux églises pour une vision symbolique du Centre historique au niveau du site comme à distance.

## **Mobilier urbain**

Des bancs linéaires participent à la structuration des espaces comme le banc circulaire autour du grand arbre, ou le banc en bordure du jardin. Des bancs ou chaises classiques avec dossiers et accoudoirs complètent le dispositif et sont généralement associés aux espaces de repos à l'ombre des arbres.

Pour garantir la flexibilité des espaces majeurs, une partie de la végétalisation et du fleurissement sera disposée dans des pots de grande taille spécialement conçus pour le site. Ils animeront notamment la Place du Tribunal.

## **Signalétique**

Un dispositif de signalétique sera installé à l'intention des visiteurs pour les guider depuis les accès principaux et au travers du site.

## **Projet associé**

L'activité sur la place serait renforcée par le développement d'une offre de café-restaurant traditionnel au Café du Marché avec la restructuration et l'agrandissement des locaux associés à l'installation d'un ascenseur de liaison entre la Place Paray-le-Monial et la Place du Marché. Ce projet n'est pas inclus dans le présent préavis.

## **Présentation du projet d'aménagement à la SCEP (Commission des espaces publics)**

Le projet a été présenté à la commission des espaces publics du Canton de Vaud le 18 mai 2017. Cette commission a relevé la qualité du projet conçu avec le soin de préserver l'environnement du site et une sobriété respectueuse du tissu bâti.

### Accès du Collège du Château durant les travaux d'aménagement

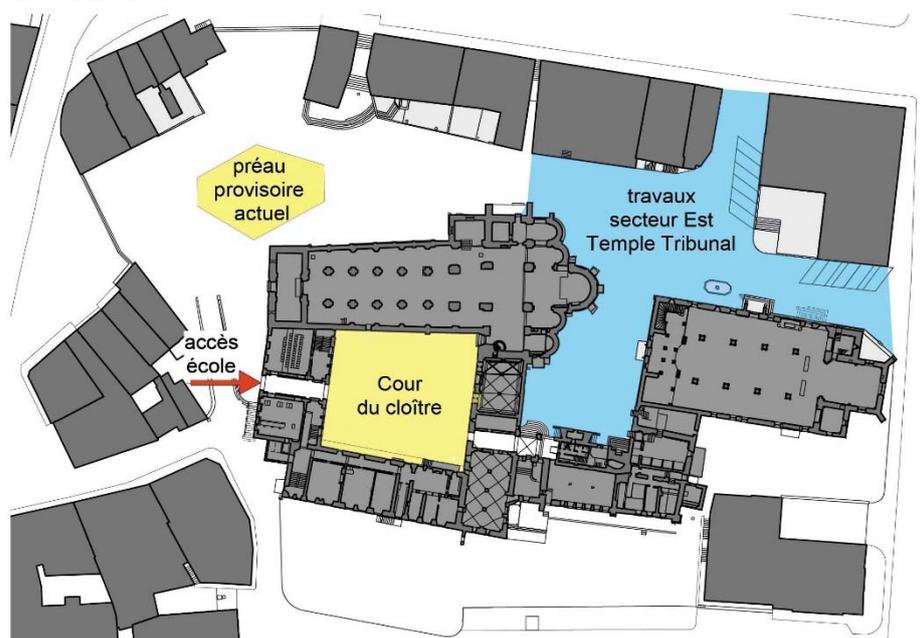
Le projet se développera en deux étapes successives de manière à garantir en tout temps l'accès au site pour les usagers, notamment l'école.

En étape 1 : travaux sur le secteur est Temple-Tribunal, accès à l'école par l'entrée ouest de la Cour du Château, préau provisoire sur la Place du Marché et dans la Cour du Cloître.

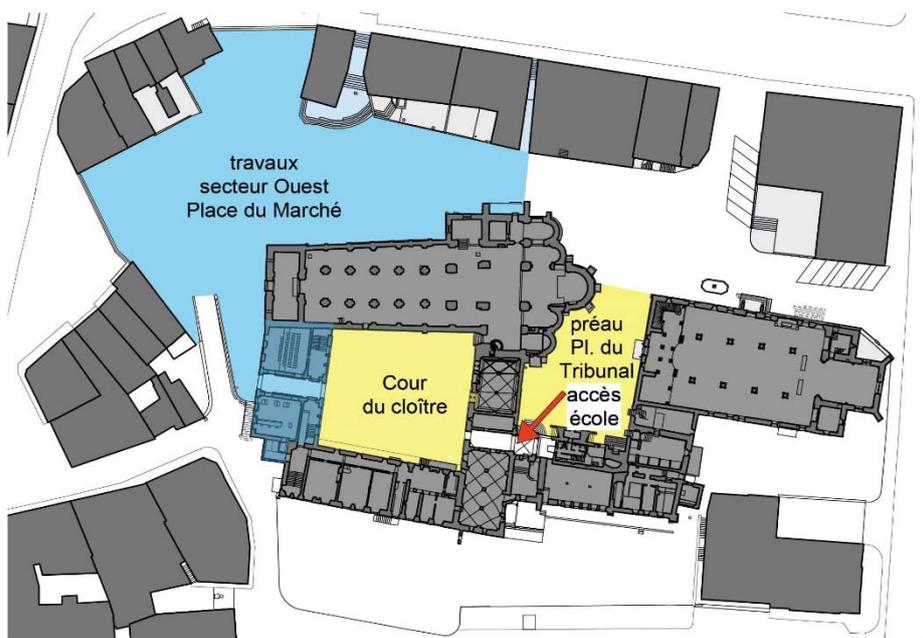
En étape 2 : travaux sur la Place du Marché et les nouveaux locaux d'accueil du Musée, accès à l'école par la Place du Tribunal, préau dans la Cour du Cloître et selon besoin sur la Place du Tribunal.

### Accès du Collège du Château durant les travaux d'aménagement

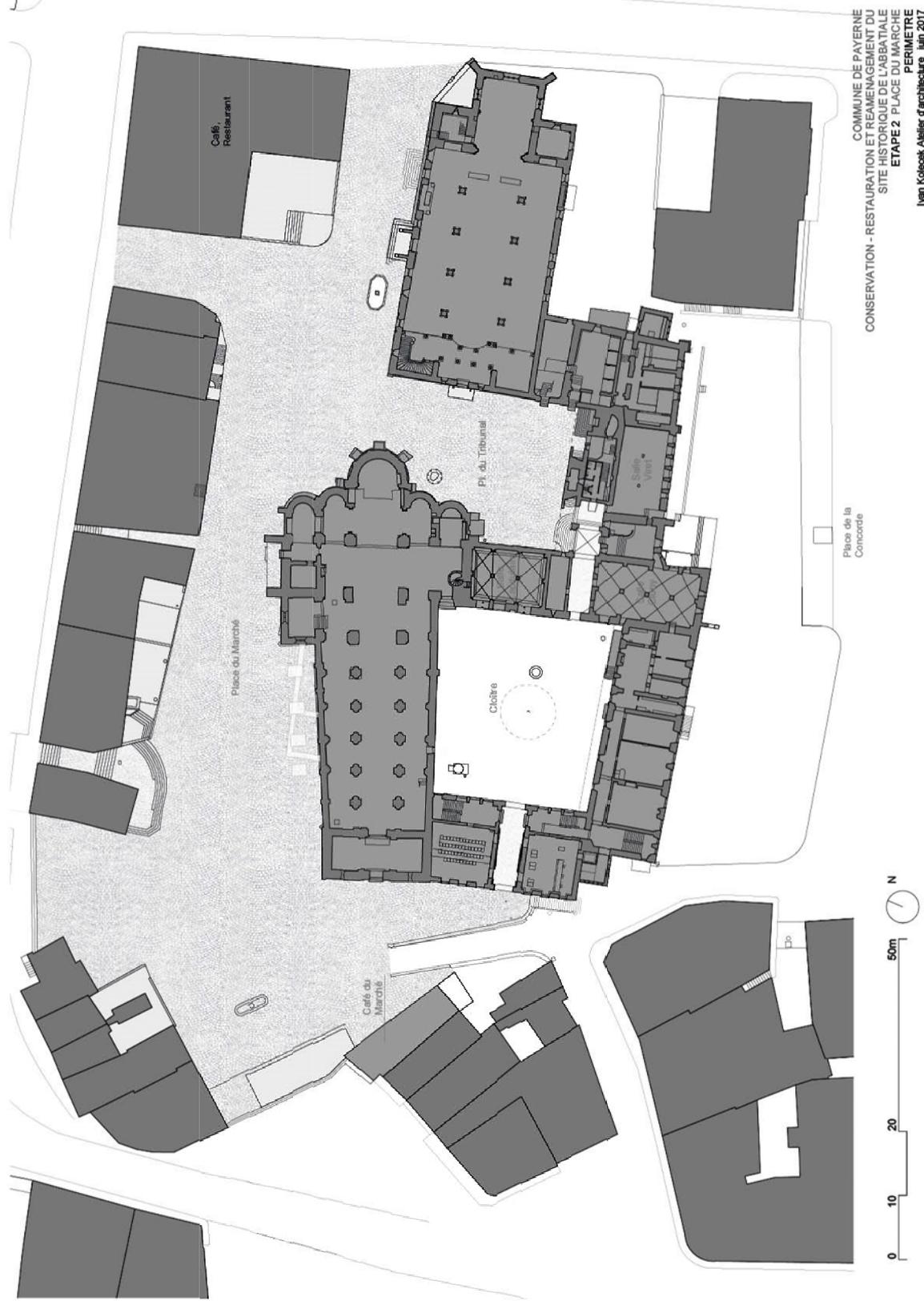
TRAVAUX ETAPE 1



TRAVAUX ETAPE 2



### Périmètre des aménagements extérieurs



COMMUNE DE PAYERNE  
CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU  
SITE HISTORIQUE DE L'ABBATIALE  
ETAPE 2 PLACE DU MARCHÉ  
PERIMETRE  
Ivan Kolosov Atelier d'architecture juin 2017

### Projet places



COMMUNE DE PAYERNE  
CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU  
SITE HISTORIQUE DE L'ABBATIALE  
REZ-DE-CHAUSSEE  
ETAPE 2 PROJET PLACES  
Ivan Koleck - Atelier d'architecture mai 2017

### Projet jardin (encore à finaliser selon le contexte)

Commune de Payerne  
*Jardin de l'Ancienne Gare*

Plan d'ensemble



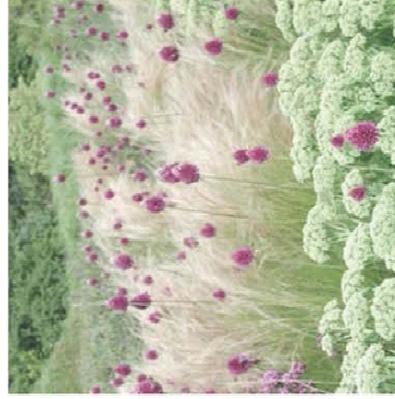
Commune de Payerne  
*Jardin de l'Ancienne Gare*

Ambiances  
*Végétation*



*Des arbres à fleurs en cépée*

*Des strates végétales fleuries*



Commune de Payerne  
*Jardin de l'Ancienne Cure*

Ambiances  
*Mobilier*



*Des bancs orientés vers l'Abbatiale*

*Des chaises au coeur du jardin*

*Un jardin multiusage et multigénérationnel*

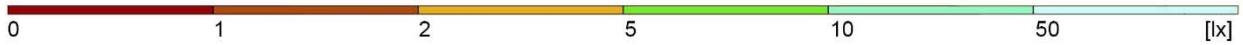
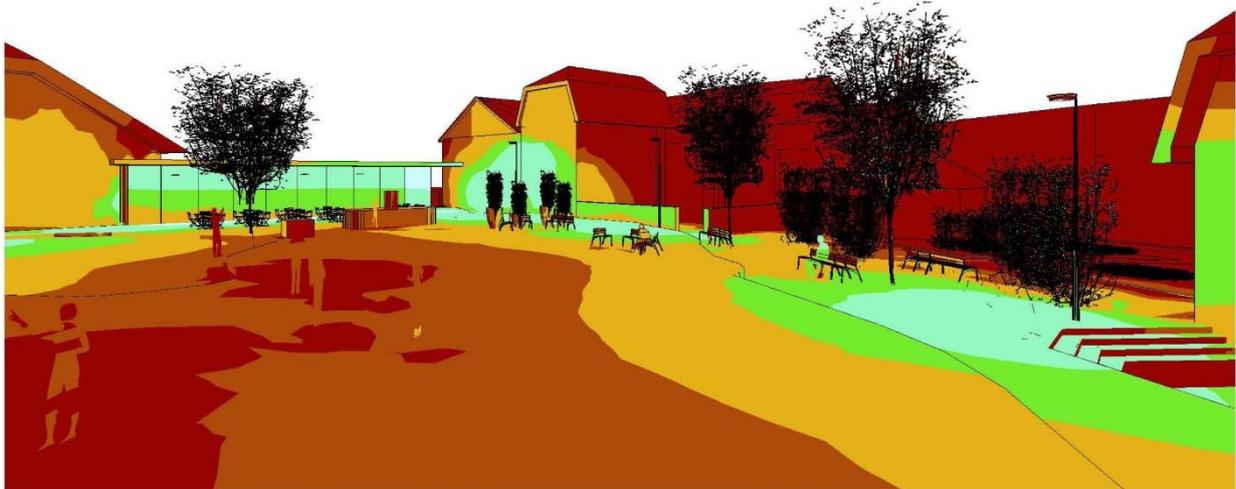
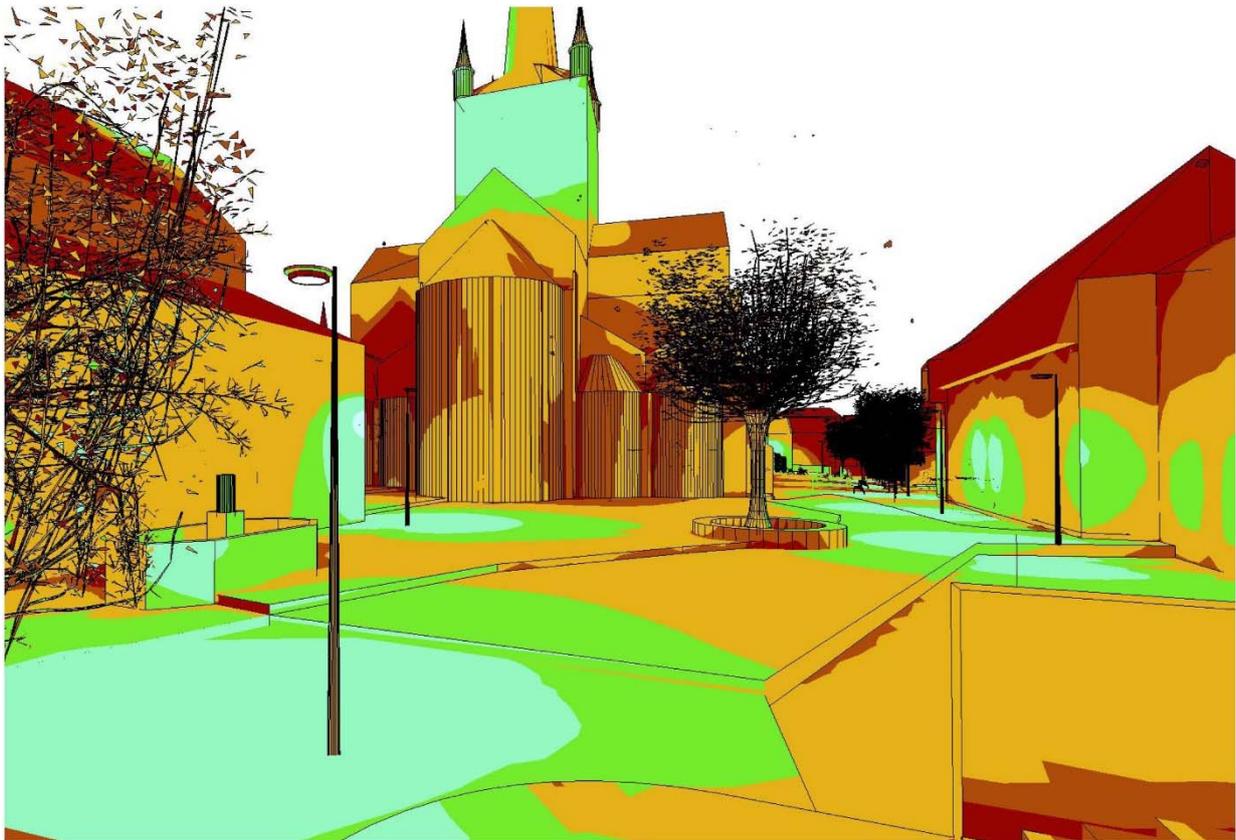


Commune de Payerne  
*Jardin de l'Ancêtre Cure*

Visualisation



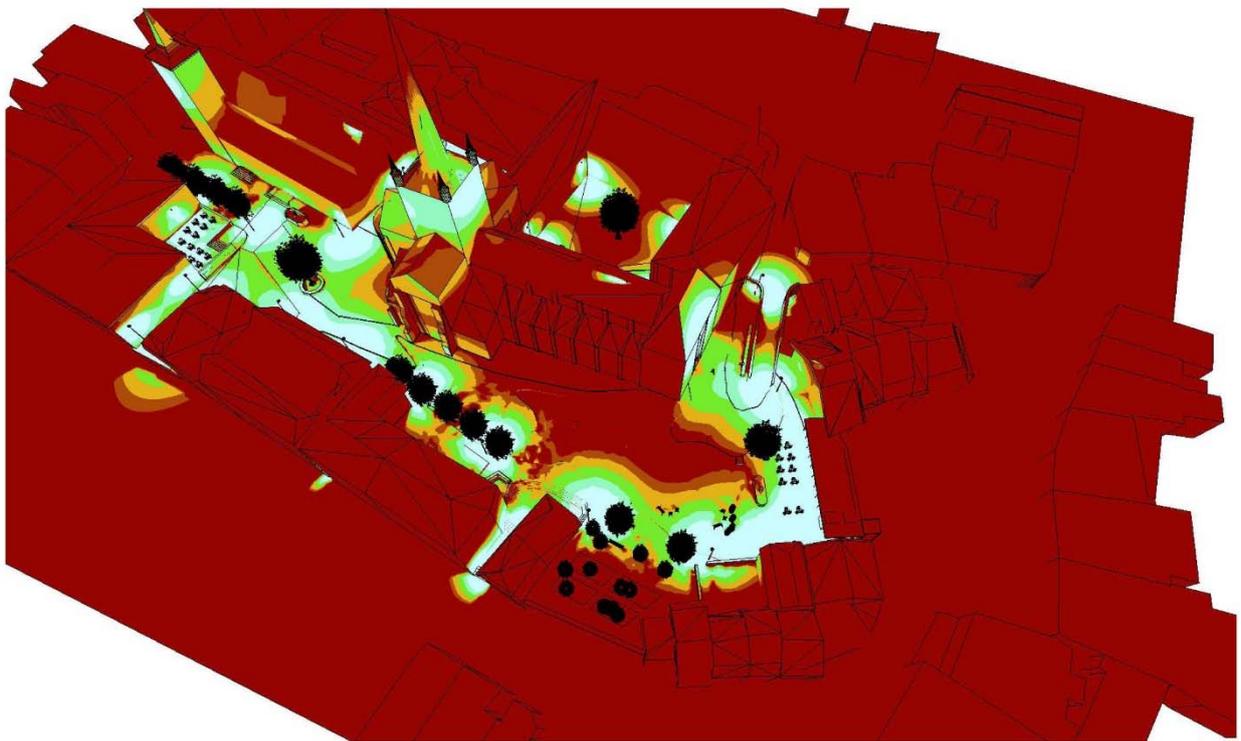
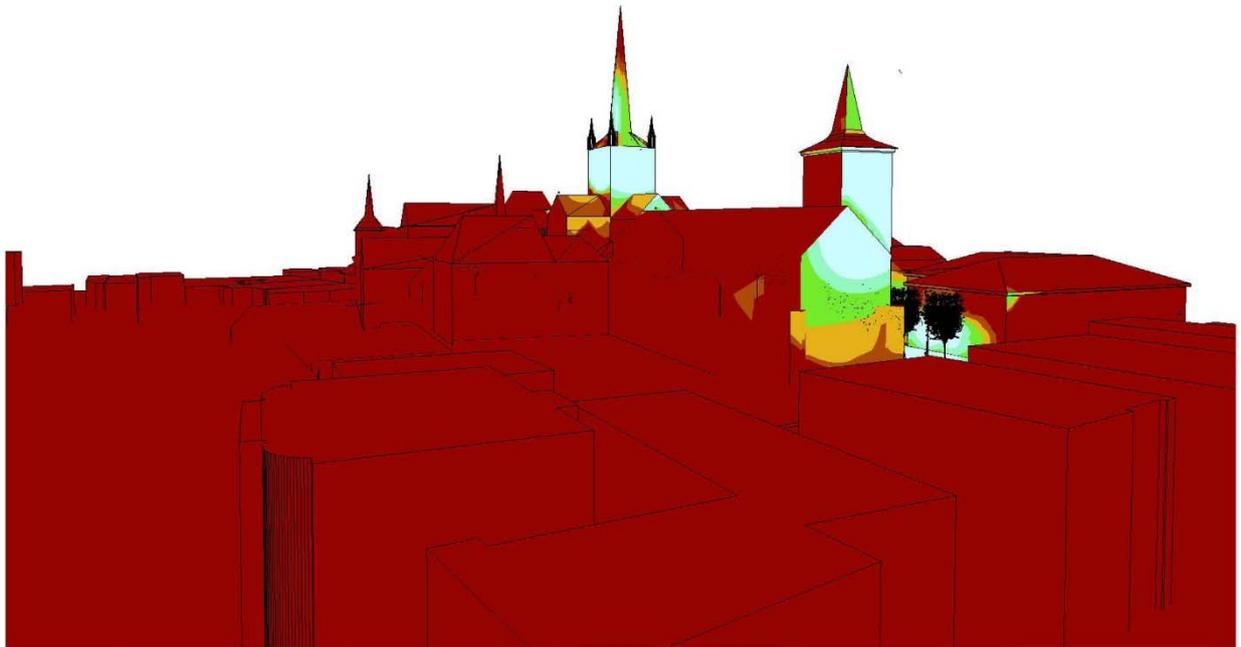
**Projet éclairage public, selon étude Aebischer & Bovigny, étude d'éclairage**



NIVEAUX D'ECLAIREMENT

Eclairage minimum : couleur rouge indique une unité d'éclairage faible de 0 à 1 lux

Eclairage maximum : couleur verte une unité d'éclairage faible de 10 à 100 lux



Eclairage minimum : couleur rouge indique une unité d'éclairage faible de 0 à 1 lux  
Eclairage maximum : couleur verte une unité d'éclairage faible de 10 à 100 lux

## Animation sur la Place du Marché



*Vue de synthèse de la place aménagée*

**Estimation des coûts****Aménagements extérieurs**

		<b>montants</b>
<b>4</b>	<b>AMENAGEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>2 616 300</b>
421	jardinage aménagement de l'ancien jardin de la Cure	134 000
449	travaux préparatoires démontage préau provisoire école phase 1 réinstallation préau provisoire et accès école phase 2	30 000
450	installation de chantier	160 000
451	terrassement et fouilles en rigole	250 000
452	canalisations et chambres	40 000
452	canalisations et chambres selon demande Service Infrastructures (compte affecté)	50 000
453	conservation emmarchements vers Grand-rue et socle en pierre absides	60 000
462	revêtements de places revêtement en pavé de granit 8/11, pose en arc plus value pour grés suisse 8/11, pose en arc 66 Fr x4700m2 = 330 000 revêtement en pierre, tracés archéologiques au sol devant bas-côté nord	987 000
		962 000
		0
		25 000
463	installations électriques éclairage public: fourniture de luminaires éclairage public: pose et raccordement éclairage monument: fourniture de luminaires éclairage monument: pose et raccordement infrastructures force pour évènements (tableaux escamotables) bornes escamotables contrôle accès 4 pcs infrastructure et antennes couverture Wifi	286 500
		64 000
		15 000
		22 500
		44 000
		60 000
		55 000
		26 000
464	adaptation de réseaux reseau d'eau	10 000
465	meublier urbain bancs 14 pièces signalétique site divers équipements	133 000
		28 000
		35 000
		70 000
466	plantations plantation 18 arbres	36 000
469	divers et imprévus 5%	102 000
491	honoraires architecte tarif A honoraires architecte tarif B	130 000
		25 000
495	honoraires spécialistes	15 000
496	honoraires paysagiste	16 000
497	suiivi archéologique, fouilles préventives	151 800
<b>5</b>	<b>FRAIS SECONDAIRES</b>	<b>63 500</b>
521	échantillons, essais	15 000
522	taxes de raccordement	13 500
523	photographies	15 000
524	reproductions	5 000
532	assurance	5 000
539	divers	10 000

**TOTAL ESTIMATION DES COÛTS AMENAGEMENT DE PLACES****CHF TTC 2 679 800**

### 5.4. Parcage sur la Place du Marché et dans le périmètre du site historique

#### Circulation, stationnement



### 5.5. Concept de parcage

La suppression des 58 places existantes, souhaitée par la Confédération, a bien entendu poussé la Municipalité à trouver des solutions.

Finalement, en accord avec les instances cantonales et fédérales, ce sont 11 places en épis qui pourront être maintenues aux abords du bâtiment commercial, à l'entrée de la Place du Marché.

Pour compenser cette perte, la Municipalité a prévu de réaménager la Rue du Temple et de marquer des places en épi de manière à gagner 10 places de parc, par rapport à la situation actuelle. Cette mesure nécessitera la mise en place d'un sens unique à la Rue du Temple.

D'autres pistes de réaménagement de places de parc sont à l'étude. La construction de plusieurs parkings privés-publics sont aussi en discussion, ce qui permettra de libérer des espaces occupés actuellement par des voitures ventouses (macarons résidents).

Le concept de parcage a été présenté le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 aux commerçants, dans le cadre des assises du commerce organisées conjointement avec la SIC.

#### Synthèse présentée à la SIC

Actuellement la Commune dispose de 1'100 places au centre-ville, sans compter les 314 places à la Place des Tireurs à la Cible.

La diminution des places de parc est prévue de la manière suivante :

Place du Marché	- 45 places
Place de la Concorde	- 6 places
Rue du Simplon (ligne de bus)	- 12 places
Rue du Temple	+ <u>10 places</u>
<b>TOTAL des places perdues</b>	<b>- <u>53 places</u></b>

Compensation : places de parc en souterrain du projet HRS (Guillermaux) :

+ 60 places publiques (réalisation fin 2018-début 2019).

Cette compensation aura lieu à la fin des travaux HRS et de la Place du Marché au printemps 2019.

En outre, la prochaine ouverture de la ligne de bus offrira un service de mobilité supplémentaire à la population qui se verra ainsi dotée d'une alternative à la voiture en ville.

### 5.6. Programme d'animations sur la Place du Marché

Des propositions d'animations seront soumises à différentes sociétés locales.

Il est donc important de construire ce programme avec des actions phares et ponctuelles qui permettront d'appeler régulièrement la population sur la place et d'autres activités moins importantes mais régulières pour recréer une habitude du lieu et apporter un changement tranquille dans le parcours pédestre quotidien des personnes. Cette place sera appelée à devenir un endroit incontournable pour les sociétés locales qui pourront y fêter anniversaires et festivités officielles.

## **Activités régulières**

### **Marché hebdomadaire et Foire mensuelle**

Axé sur les produits régionaux, le marché retrouvera un écrin pittoresque et typique. Les badauds pourront vivre une expérience particulière chaque samedi avec des produits locaux agrémentés d'animations concoctées par des sociétés locales, la SIC et le secteur jeunesse et intégration.

Un groupe de travail, composé par des membres de la Municipalité, la SIC, l'Office du tourisme et des services de l'Administration communale se penche actuellement sur le concept de base pour ce marché. Une enquête sera menée auprès des maraîchers de la région pour sonder leurs disponibilités et connaître le potentiel commercial. Des sociétés locales seront approchées pour pouvoir animer une fois par mois le marché.

Dans la même tendance que le marché, la foire mensuelle sera déménagée sur cette place.

### **Marché de printemps et d'automne**

Les deux manifestations organisées par l'Office du tourisme avec la complicité de la Société de Développement et du Lions Club pour la route du Moût en automne, pourront trouver un nouvel élan à la Place du Marché, en ancrant un peu plus cette place comme un lieu incontournable pour les payernoises et les payernois.

## **Festivités ponctuelles**

### **Red Pigs Festival**

Le festival de musique du mois de juin très connu et apprécié pourra être déplacé à la Place du Marché. Il retrouve ainsi les lieux qui l'ont vu débiter.

### **Jeudi musical**

Des activités musicales, organisées par les jeunes et pour les jeunes, pourraient avoir lieu les jeudis soirs, autour de l'Abbatiale. Ces événements se dérouleraient généralement de 17 h 00 à 22 h 00 les mois d'avril ou mai.

### **Fête des familles**

Un nouvel événement, basé sur un esprit familial et accessible à tous, pourrait être proposé. Il serait composé d'une course à pied pour les enfants autour du monument historique. Pendant la journée, des activités diverses seraient proposées telles que des balades à dos d'ânes ou une exposition avec des animaux de la ferme.

### **Patinoire synthétique**

Pour la période hivernale, il serait possible de proposer une patinoire synthétique, en associant la SIC et d'autres partenaires. Cette activité pourrait être proposée sur une période d'un à deux mois. Les prix et l'impact environnemental d'une telle infrastructure sont différents de ceux d'une patinoire artificielle. Des offres nous sont parvenues avec des coûts nettement inférieurs qu'une patinoire artificielle. La patinoire serait un plus pour les autres activités plus régulières comme le marché et la foire. On pourrait imaginer un marché de Noël et d'autres activités de saison.

## **Activités spécifiques**

### **Animations de quartiers**

Il s'agirait de créer un lieu de rencontre par le secteur jeunesse et intégration. Des jeux pour les enfants, ainsi que des goûters à 16 h 00 seraient proposés. Du café serait offert aux participants adultes, sans faire concurrence aux commerçants. Cette activité proposée 2 fois par année sur 3 mercredis aurait comme objectif de développer auprès de la population un sens d'appartenance pour cet endroit. Cette activité serait proposée dans différents lieux et quartiers de la ville.

### **Cours de Français**

Des cours de français, principalement de conversation pourraient se dérouler sur la Place du Marché, les samedis matin en cas de beau temps.

### **Conclusion**

Au fil des années, la Place du Marché retrouvera son affectation d'origine qu'il s'agira d'animer pour la rendre attrayante auprès de la population. Nous veillerons au plus près à la régularité et à la qualité des activités proposées.

## **6. Fouilles archéologiques**

Les travaux prévus sur la Place du Marché et sur la Place du Tribunal se situent dans le périmètre de :

- l'ancienne villa romaine attestée sous et au Nord de l'Abbatiale ;
- la Paroissiale avec un cimetière du haut Moyen Age ;
- l'Abbatiale avec son cimetière monastique et laïc du Moyen Age et ses bâtiments annexes.

Des sondages effectués en 2013 et les fouilles au Nord de l'Abbatiale des deux années passées ont bien démontré la richesse des témoins des 2000 ans d'histoire de Payerne.

Le suivi des tranchées d'électricité sera la continuation des fouilles de 2013 et donnera des compléments à cette documentation (tombes, couche d'occupation, constructions médiévales et bernoises).

Les fouilles de surface amèneront à une compréhension approfondie de l'évolution de l'enceinte de la colline, sur laquelle se trouvent non seulement les deux églises médiévales de Payerne, mais depuis le Moyen Age des constructions annexes du monastère.

Finalement, la fouille dans la Cour du Château, à l'Ouest du transept-sud et de la salle capitulaire, permettra de contrôler et même continuer les observations faites par Louis Bosset en 1920.

Le montant réservé pour ses fouilles a été estimé à Fr. 151'000.—. En outre, un montant de Fr. 90'000.— sera également consacré à l'établissement du rapport de l'ensemble des fouilles effectuées à l'Abbatiale lors de la 1<sup>ère</sup> étape.

## **7. Projection future pour le Café du Marché**

L'actuel Café du Marché, remis en exploitation début 2015, propose une carte des produits du terroir, mais est limité par le nombre de places assises. Le Café peut accueillir jusqu'à 20 personnes à l'intérieur et une vingtaine de places sur la terrasse en été. Le restaurant est exploité par l'Association des Amis de la maison de l'Abbatiale et Monsieur Patrice Haesslein en est le gérant. Bien que ne bénéficiant d'aucun équipement de cuisine professionnel, le Café du Marché offre des prestations de qualité. L'ouverture du café est limitée à des horaires réduits.

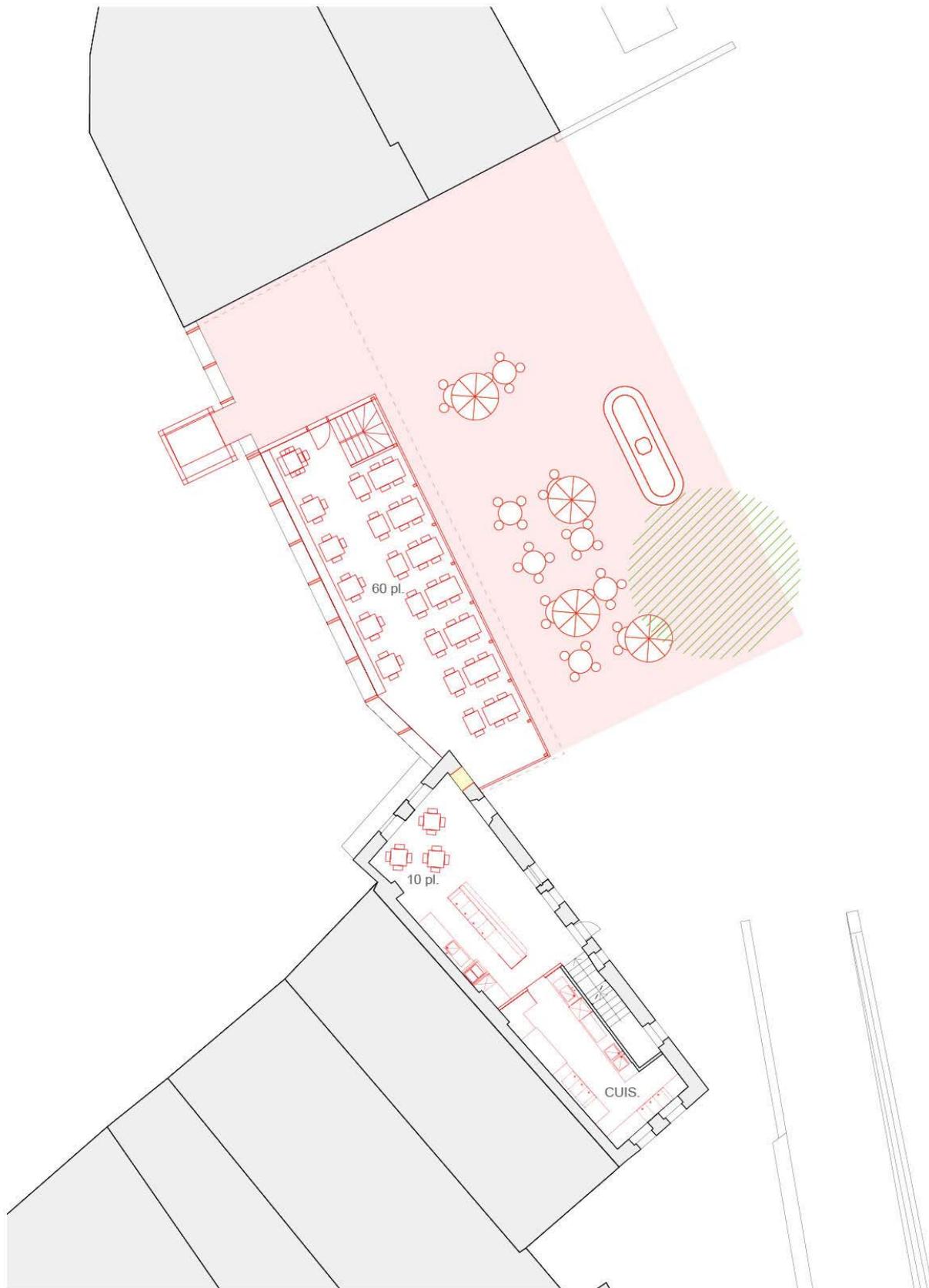
Lors de l'étude du réaménagement de la place, le Café du Marché est vite apparu comme un facteur essentiel de l'animation du site par son emplacement proche de l'Abbatiale et son cachet. Cependant, les locaux actuels sont trop exigus même en excluant l'Office du tourisme.

La réflexion s'est dès lors orientée sur une extension du café sur la place à l'endroit dominant la Place de Paray-le-Monial. Il s'agit avant tout d'augmenter la capacité et étendre le contenu de l'offre à un restaurant de qualité ouvert de manière permanente. L'extension projetée pourra accueillir 60 places assises en plus des actuelles places intérieures du café. L'actuelle zone d'accueil de l'Office du tourisme serait transformée en cuisine et la partie inférieure aménagée pour le stockage et les locaux de service.

Cette extension fera l'objet d'un préavis d'ici le début 2018 au plus tard et n'est pas soumise à l'approbation du Conseil communal dans le présent préavis. Il s'agit d'une information qui est néanmoins essentielle à la compréhension des objectifs de l'aménagement de la Place du Marché.

Cet investissement apparaît comme impératif à l'animation de la place et sera un point de chute de premier plan pour les visiteurs du Musée et de l'Abbatiale. Une estimation de cet investissement a déjà été établie et se situe aux environs de Fr. 2 mios.

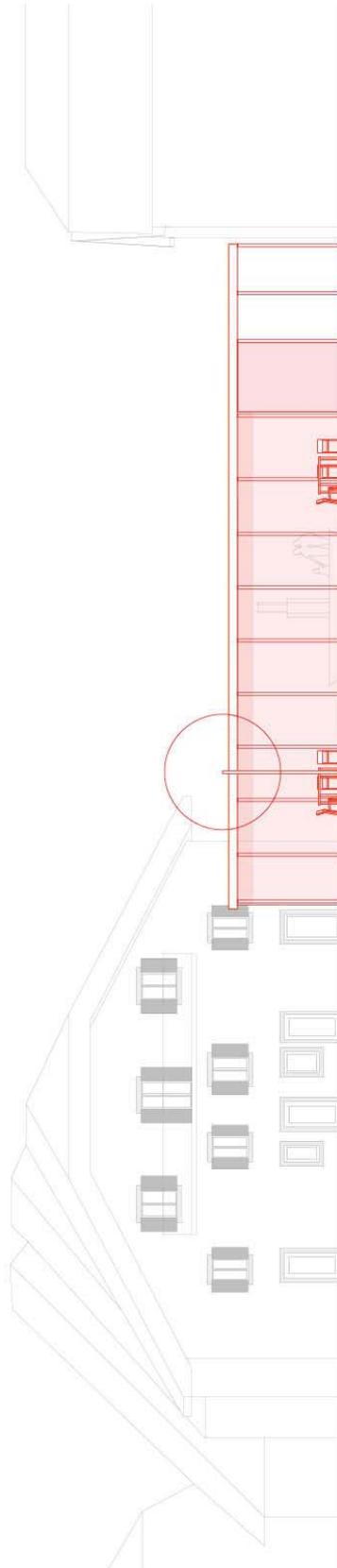
### Projet de transformation et d'agrandissement du Café du Marché



COMMUNE DE PAYERNE CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU SITE HISTORIQUE DE L'ABBATIALE

CAFE DU MARCHÉ  
REZ-DE-CHAUSSEE

Ivan Kolecek Atelier d'architecture juin 2017

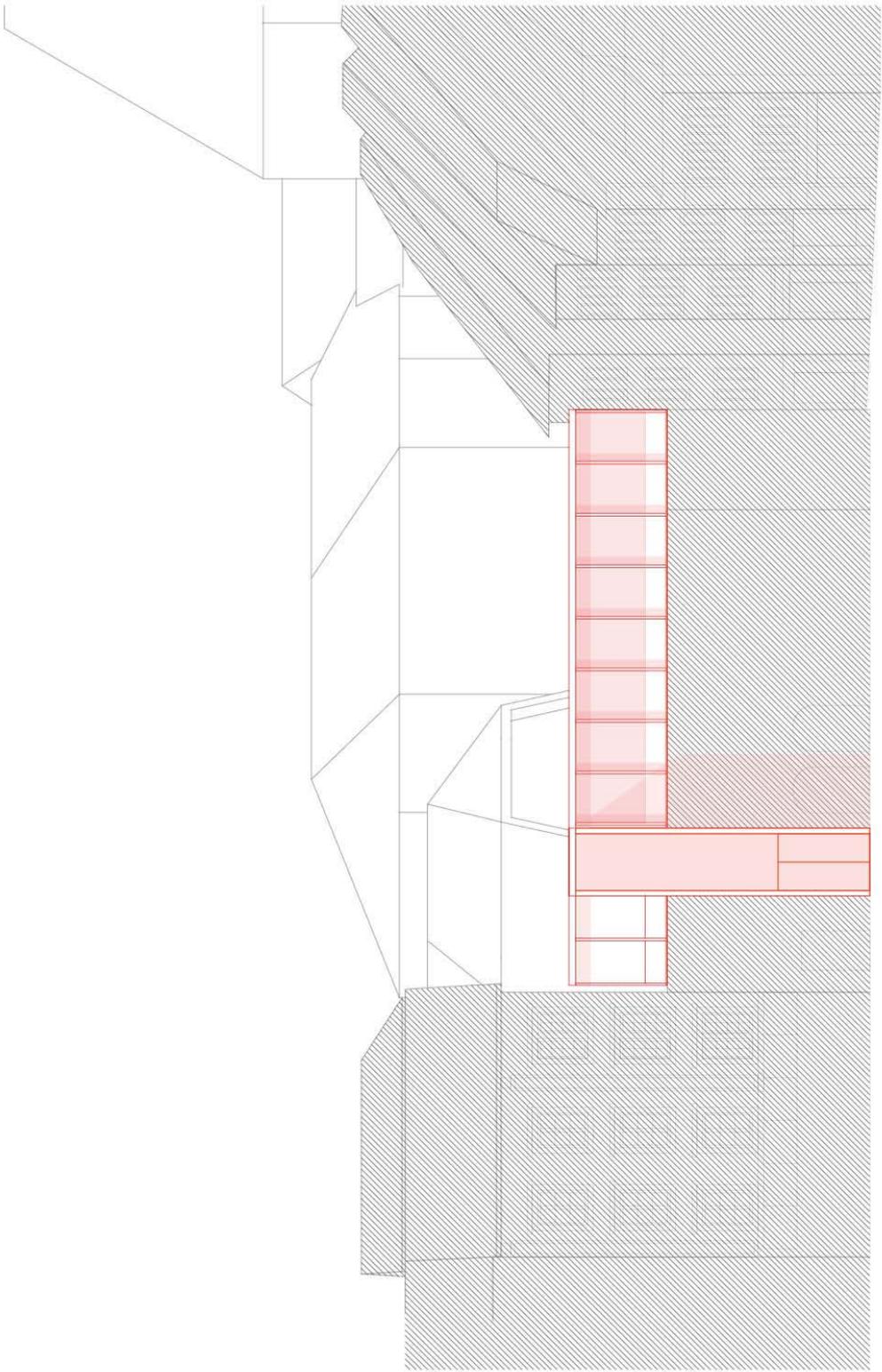


COMMUNE DE PAYERNE CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU SITE HISTORIQUE DE L'ABBATIALE

CAFE DU MARCHÉ

FACADE

Ivan Kolecek Atelier d'architecture juin 2017







## **8. Devis général**

### **Récapitulation des coûts**

	Abbatiale sauv. étape	Abbatiale étape 2	Salle 1 Musée	Salle capitulaire	Café du Marché	Aména- gements extérieurs	Total Préavis No 10
Conservation intérieure Abbatiale Scénario 1 Sauvegarde		866 000		121 400			987 400
Scénario 2 Conservation voûtes murs (option)		(486 000)					0
Aménagements extérieurs places						2 679 800	2 679 800
Aménagement intérieurs bâtiments	270 000	1 579 000	56 000	182 800			2 087 800
Muséographie: parcours de visite		1 665 000	224 600	119 000			2 008 600
Maquette (option)						(161 000)	0
Traditions culinaires (option)			(50 150)				0
Café du Marché					(2 000 000)		0
	<b>270 000</b>	<b>4 110 000</b>	<b>280 600</b>	<b>423 200</b>		<b>2 679 800</b>	<b>7 763 600</b>
Non compris dans présent préavis		486 000	50 150		2 000 000	161 000	

Sur le devis général figurent des montants en option. Ces objets ne seront réalisés que dans le cas où leur financement est assuré notamment :

- le scénario 2 de Fr. 486'000.— pourrait être financé par une subvention unique de la Confédération pour cet objet ;
- la maquette et les traditions culinaires demeurent réservées aux soutiens financiers trouvés dans le cadre de la recherche de fonds.

## **9. Plan d'investissements**

### **9.1. Investissements et financements**

Le plan d'investissements pour la législature en cours prévoit pour ce projet un montant total de Fr. 7,730 mios.

- Abbatiale et Musée Fr. 5'000'000.—
- Aménagement de la Place du Marché Fr. 2'180'000.—
- Aménagement de la Place du Tribunal Fr. 550'000.—

Des subventions fédérales, distribuées par le Canton sont promises à hauteur de Fr. 160'000.— pour la part de restauration intérieure de l'Abbatiale.

Du côté du Canton et au travers de la Loi cantonale sur l'appui au développement économique, l'aspect du développement touristique pourrait recevoir une aide sous forme de prêt sans intérêt ou d'une aide à fonds perdu. Toutefois, ce type d'aide n'est pas octroyé à une Commune mais elle pourrait l'être à la future Association ou l'Association pour la restauration de l'Abbatiale qui est également partie prenante de ce projet.

Un processus de recherche de fonds décrit dans le chapitre suivant a été entamé depuis 2016. Le résultat attendu d'une aide de la part des organismes privés voire semi-publics de Fr. 2 à 2.5 mios est plutôt ambitieux. Il est toutefois le reflet de l'importance du projet et des besoins financiers exprimés par la Commune et la future Association.

Plan de financement prévisionnel	%	Montants en Fr.
<b>Subventions fédérales 20% pour la conservation du patrimoine bâti</b>	2%	160'000.—
<b>Soutien confirmé de la Loterie Romande</b>	20%	1'500'000.—
<b>Prélèvement au fonds économique</b>	13%	1'000'000.—
<b>Financement par la Commune de Payerne, LADE, Institutions, mécénat</b>	65%	5'104'000.—
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>7'764'000.—</b>

Le business plan de l'exploitation de la muséographie comprend une projection de l'exploitation du Musée. Il est prévu que la future Association supporte l'amortissement et les intérêts de l'investissement consacré à la muséographie soit au total Fr. 2'008'600.—. Cet investissement est toutefois amorti par la provision de Fr. 750'000.— réalisée sur l'exercice comptable 2015, ainsi que la subvention de la Loterie Romande prise à hauteur de Fr. 500'000.—.

Le tableau des amortissements de la dette liée aux travaux d'étude et de restauration de l'Abbatiale est présenté ci-dessous.

Plan de financement prévisionnel	Montants/soldes à amortir Fr.	Intérêts annuels 2% Fr.	Amortissements Fr.
Totalité des investissements des études et autres de 2005 à 2010 Préavis n° 09/2005 – 03/2008 et 04/2010	689'065.—	16'000.—	86'400.—
Préavis n° 26/2016 de finalisation de la conservation des façades dès 2018 – l'amortissement est prévu sur 30 ans	1'320'000.—	26'400.—	44'000.—
Restauration intérieure de l'Abbatiale et aménagements intérieurs – amortissement sur 30 ans dès 2019, déduction faite de la subvention de la Loterie Romande à raison de Fr. 500'000.—	487'400.—	9'748.—	16'245.—
Aménagement de la Place du Marché et du Tribunal – amortissement sur 30 ans dès 2019	2'679'800.—	53'596.—	89'327.—
Muséographie amortissement sur 20 ans soit la durée de vie maximum de l'équipement dès 2019, déduction faite de la réserve de Fr. 750'000.— ainsi que de la subvention de la Loterie Romande à raison de Fr. 500'000.— (future Association)	758'600.—	15'172.—	37'930.—
Aménagements intérieurs des bâtiments amortissements sur 30 ans, déduction faite du montant de Fr. 1 mio prélevé sur le fonds économique, ainsi que de la subvention de la Loterie romande à raison de Fr. 500'000.—	587'800.—	11'756.—	19'593.—

Le compte d'exploitation prévisionnel présente les frais d'exploitation à charge de la Commune, respectivement les charges dévolues au propriétaire ainsi que les amortissements des investissements exception faite des investissements pour la muséographie comme mentionné ci-dessus.

Le compte exploitation prévisionnel de l'Association présente l'ensemble des frais de fonctionnement du Musée. Pour rappel le business plan de la muséographie prévoit l'équilibre du compte d'exploitation à partir de 2024. Pendant cinq ans, la Commune prévoit une participation au fonctionnement du Musée qui diminuera progressivement en fonction du développement du musée. La première aide en 2019 devrait se monter à Fr. 300'000.— pour une projection à Fr. 125'000.— en 2024. En définitive, l'évolution des coûts d'exploitation du Musée et site de l'Abbatiale devrait être positive, avec un pic de charges au lancement du Musée.

Il est à relever une différence entre le modèle financier précédent d'exploitation du Musée et celui projeté. Il s'agit notamment de l'utilisation du fonds spécial « incendie » créé auprès du Crédit Suisse et géré par la Commune de Payerne, à la suite de l'encaissement de l'indemnité pour la perte d'œuvre d'arts en 1987. Cette indemnité a fonctionné comme réserve pour le financement des expositions temporaires, achat d'œuvres au budget de Fr. 16'000.— annuels alloués au Musée et affectés au compte 152 Musée – exploitation. En parallèle un produit annuel forfaitaire de Fr. 5'000.— est comptabilisé sur ce même compte.

Le compte comptabilise actuellement une somme de Fr. 384'072.—.

A futur, la Municipalité souhaite conserver ce compte en « mains communales » et l'affecter, comme à l'origine, à des projets particuliers à l'exploitation du Musée notamment pour d'éventuels achats d'œuvres d'art de la collection de Payerne.

## **9.2. Financement des travaux en option**

Les travaux prévus en options seront financés par l'Association pour la Sauvegarde de l'Abbatiale, sous réserve de la disposition de fonds suffisants. Pour rappel, il s'agit des options de la restauration intérieure de l'Abbatiale et la muséographie pour un montant total de Fr. 697'150.—. La réalisation de ces travaux pourra se faire au travers des financements de soutien et subventions éventuelles comme mentionné ci-après.

## **9.3. Recherche de fonds**

Afin de financer ce projet, la Commune de Payerne est à la recherche de soutiens financiers. L'Association pour la Restauration de l'Abbatiale est la porteuse de ces demandes de fonds. La Commune de Payerne devra assumer les frais du projet dépassant les soutiens financiers reçus. Les recherches de fonds pour la deuxième étape des travaux sont définies en trois démarches.

La première concerne les organes publics et officiels. La Confédération, via le Canton de Vaud, s'est engagée à soutenir ce projet de haute importance par une subvention de Fr. 160'000.—. Une demande à l'Etat de Vaud, via la LADE, sera déposée dès l'approbation du préavis.

Deuxièmement, des demandes de financement ont été soumises à des fondations et institutions. La Commune a demandé un montant total de Fr. 2'500'000.— auprès d'une vingtaine de fondations. Dès le mois de février 2017, un dossier présentant la nouvelle étape du projet, les travaux à réaliser, le budget, le plan de financement et le planning (voir annexe) a été envoyé à ces fondations.

La Fondation de la Loterie Romande et la Conférence des Présidents des Organes de répartition de la Loterie Romande ont accepté de financer le projet à hauteur de Fr. 1'500'000.—. Pour l'instant, les autres réponses reçues sont négatives et nous attendons les réponses des autres fondations, sachant qu'un retour positif prend toujours plus de temps.

Troisièmement, un dossier de recherches de fonds plus ciblé pour les entreprises sera envoyé à une vingtaine de grandes entreprises. Axé plus particulièrement sur les installations immersives du parcours de visite, la fête d'ouverture et la communication, ce dossier propose aussi des contreparties plus précises pour les entreprises. Le dossier de recherches présente un budget quelque peu différent de celui du présent préavis notamment parce qu'il présente des étapes différentes.

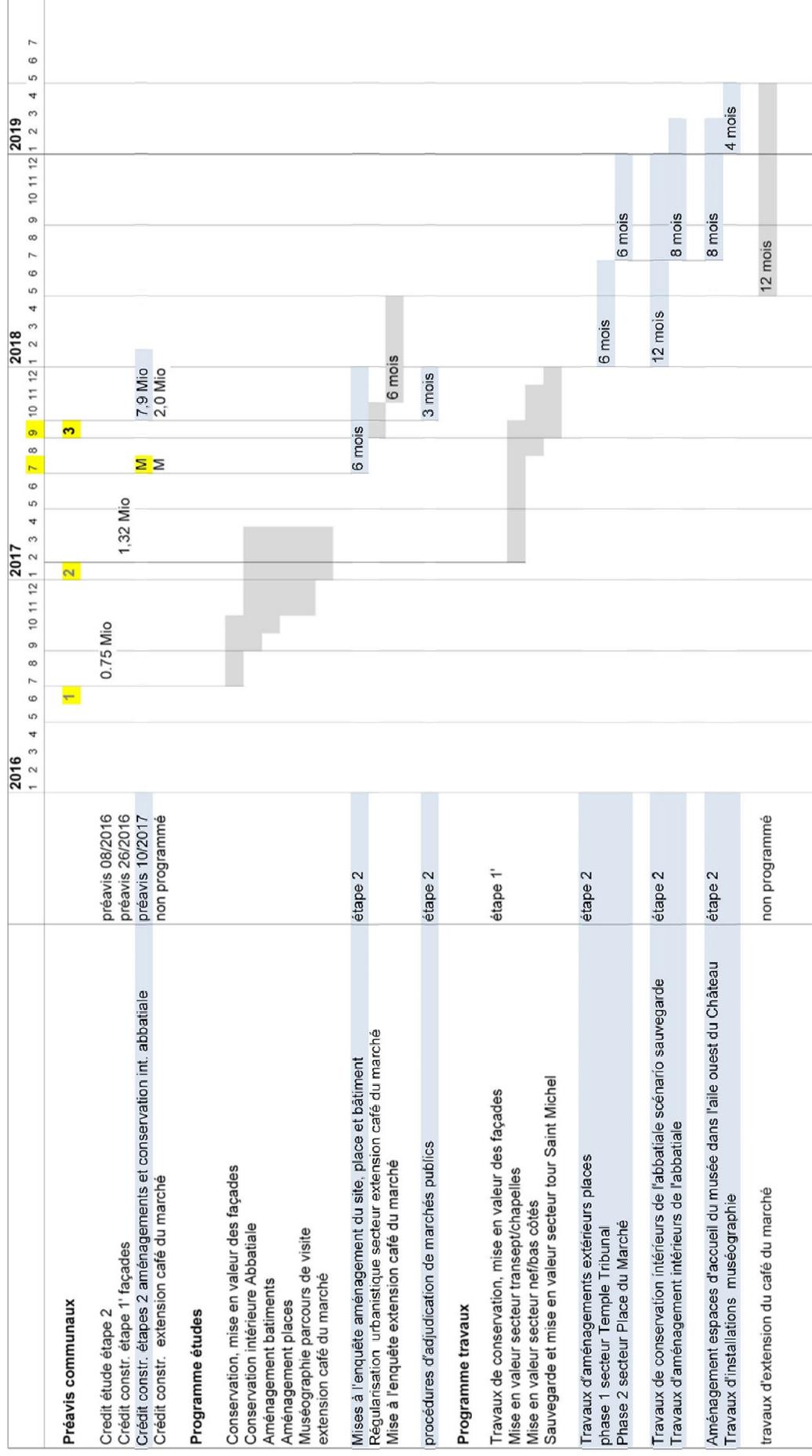
Comme mentionné précédemment, la Confédération pourrait éventuellement allouer une subvention extraordinaire de Fr. 500'000.— pour des travaux de conservation intérieure supplémentaires correspondant au scénario 2 défini dans ce dossier.

Les efforts déployés dans ces recherches de fonds sont conséquents et la Commune en attend aujourd'hui les résultats.

## 10. Planification

### COMMUNE DE PAYERNE

Conservation - Restauration et réaménagement du site historique de l'Abbatiale  
Planification études et travaux 2016 - 2019



## **11. Plan de communication**

L'importance du projet nécessite un plan de communication avec toutes les parties prenantes du projet. Des séances d'informations ou de travail ont déjà eu lieu dans le cadre des travaux d'études notamment pour l'émission de préavis quant aux mesures projetées. La Municipalité a manifesté la volonté d'intégrer dans le projet, notamment par la démarche participative, les diverses prérogatives des parties prenantes afin de trouver le meilleur consensus possible des mesures d'aménagements et de valorisation du site de l'Abbatiale.

Ce plan de communication dans le contenu et la forme s'adresse à des groupes d'intérêts bien distincts dont les intérêts peuvent diverger et influencer les objectifs.

Des séances d'informations ont déjà eu lieu notamment avec les commerçants payernois au travers de la SIC. Dans l'ensemble, tous les groupes d'intérêts au projet sont informés du projet et des éventuels impacts sur leurs activités respectives. Des séances d'informations sont encore prévues en marge de la parution du préavis selon le calendrier suivant. Les lieux et horaires seront publiés par tout-ménage et invitations adressées :

<b>Date</b>	<b>Présentation</b>	<b>Invités</b>
<b>24.07.2017</b>	Parution du préavis	Presse
<b>Fin août</b>	Synthèse du préavis (lieu et horaire à définir)	Population

## **12. Récapitulatif du financement**

Il est prévu de financer les engagements de la Commune de Payerne conformément au plan de financement prévisionnel.

Il est prévu de recourir à l'emprunt autorisé dans le cadre du plafond d'endettement (cf. préavis n° 24/2016). En prenant la totalité du montant prévu dans le présent préavis, soit Fr. 5'264'000.— (Fr. 7'764'000.— - Fr. 1'500'000.— - Fr. 1'000'000.—), le montant total des emprunts de la Commune de Payerne, ainsi que les engagements non utilisés et les amortissements effectués se situeraient aux environs de Fr. 57'023'110.—.

La Municipalité prévoit d'amortir la somme de Fr. 750'000.— par un prélèvement sur le fonds de réserve n° 9.282.3532 « Bâtiments : Abbatiale rénovation ». Elle prévoit également d'amortir la somme de Fr. 1'000'000.— par un prélèvement sur le fonds de réserve n° 9.282.2010 « Finances : fonds de développement communal ». Le solde de Fr. 4'514'000.—, montant dont il y aura lieu de déduire les dons, legs et participations sera amorti pour une partie sur une durée de 20 ans et pour une autre partie sur une durée de 30 ans selon le plan de financement prévisionnel de la page 66.

## Comptes de fonctionnements du Musée et Abbataiale - de 2015 à 2024

Natures	Comptes 2015	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
<b>Abbatiale et musée</b>										
Frais de personnel	337'792.00	312'340.00	296'300.00	312'000.00	90'395.00					
Musée exploitation	55'696.00	38'864.00	96'500.00	96'500.00	106'460.00					
Entretien matériel du musée	11'607.00	11'183.00	22'000.00	15'000.00						
Entrées et ventes diverses	-5'000.00	-5'000.00	-5'000.00	-5'000.00						
Participation communale au Musée					240'000.00	295'000.00	255'000.00	185'000.00	155'000.00	65'000.00
<b>Total des charges du musée</b>	<b>400'095.00</b>	<b>357'387.00</b>	<b>409'800.00</b>	<b>418'500.00</b>	<b>436'855.00</b>	<b>295'000.00</b>	<b>255'000.00</b>	<b>185'000.00</b>	<b>155'000.00</b>	<b>65'000.00</b>
<b>Entretien Abbataiale et musée</b>										
Entretien Abbataiale	22'281.00	23'500.00	22'500.00	25'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	120'000.00
Entretien musée	39'000.00	16'992.00	12'650.00	12'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	30'000.00
Amortissements Abbataiale Investissements 2005 - 2010	227'869.00	286'400.00	86'400.00	86'400.00	72'400.00	20'400.00	20'400.00	20'400.00	20'400.00	20'400.00
Intérêts sur capital engagé Investissements 2005 - 2010	24'500.00	19'500.00	17'780.00	16'000.00	10'000.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00
Amortissements Préavis 26/2016 Façades					44'000.00	44'000.00	44'000.00	44'000.00	44'000.00	44'000.00
Intérêts sur capital engagé Préavis 26/2016 Façades					26'400.00	26'400.00	26'400.00	26'400.00	26'400.00	26'400.00
Amortissements restauration intérieure					16'245.00	16'245.00	16'245.00	16'245.00	16'245.00	16'245.00
Intérêts sur capital engagé restauration intérieur					9'748.00	9'748.00	9'748.00	9'748.00	9'748.00	9'748.00
Amortissements Aménagement Musée					19'593.00	19'593.00	19'593.00	19'593.00	19'593.00	19'593.00
Intérêts sur capital engagé aménagement Musée					11'756.00	11'756.00	11'756.00	11'756.00	11'756.00	11'756.00
<b>Total de l'entretien bâtiments</b>	<b>313'650.00</b>	<b>346'392.00</b>	<b>139'330.00</b>	<b>139'400.00</b>	<b>285'142.00</b>	<b>231'942.00</b>	<b>231'942.00</b>	<b>231'942.00</b>	<b>231'942.00</b>	<b>306'942.00</b>
<b>Participation communale au programme musical</b>	<b>40'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>
<b>Total des charges communales Abbataiale et Musée</b>	<b>753'745.00</b>	<b>743'779.00</b>	<b>589'130.00</b>	<b>597'900.00</b>	<b>781'997.00</b>	<b>586'942.00</b>	<b>546'942.00</b>	<b>476'942.00</b>	<b>446'942.00</b>	<b>431'942.00</b>
Evolution selon base 2015	0.00	-1.32%	-21.84%	-20.68%	+15.47%	-11.41%	-17.72%	-28.00%	-32.98%	-43.93%



### **13. Conclusions**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE**

- vu** le préavis n° 10/2017 de la Municipalité du 19 juillet 2017 ;
- ouï** le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### **DECIDE**

- Article 1** : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux selon description du présent préavis et de lui accorder à cet effet un crédit de Fr. 7'764'000.—, dont il y aura lieu de déduire les subventions, dons, legs et participations ;
- Article 2** : d'autoriser la Municipalité à financer par le Fonds de Développement Economique le montant de Fr. 1'000'000.— ;
- Article 3** : d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement pour financer le montant de Fr. 5'264'000.— (Fr. 7'764'000.— - Fr. 1'500'000.— - Fr. 1'000'000.—) ;
- Article 4** : d'autoriser la Municipalité à amortir la somme de Fr. 750'000.— par un prélèvement sur le fonds de réserve n° 9.282.3532 « Bâtiments : Abbatale – rénovation » ;
- Article 5** : d'autoriser la Municipalité à amortir la somme de Fr. 1'000'000.— par un prélèvement sur le fonds de réserve n° 9.282.2010 « Finances : fonds de développement communal » ;
- Article 6** : d'autoriser la Municipalité à porter à l'actif du bilan le solde de Fr. 4'514'000.—, dont il y aura lieu de déduire les dons, legs et participations et de l'amortir une partie sur 20 ans et une autre partie sur 30 ans, selon le plan de financement prévisionnel de la page 66 du présent préavis.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 19 juillet 2017.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

La Syndique :

Le Secrétaire :

(LS)

C. Luisier Brodard

S. Wicht

- Annexes :**
- 1 Plan d'aménagement extérieur place 1 : 500
  2. Plan de conservation intérieure (Abbatiale) 1 : 200
  3. Plan des aménagements des bâtiments et parcours de visite 1 : 500
  - 4 Projet scientifique et culturel
  - 5 Avant-projet de muséographie
  6. Questionnaire type du sondage
  7. Dossier de recherche de fonds
  8. Procès-verbal séance SCEP du 18 mai 2017

**Municipaux délégués** : Mme Christelle Luisier Brodard  
M. André Bersier